



WEEK-END
SURPRISE! LE « RETOUR »
DE JOE DASSIN C 1



ARTS ET SPECTACLES
CANNES: « ZE BIGGEST
IN ZE WORLD » C 3

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 12 MAI 2000

www.lesoleil.com

CONGRÈS CONSERVATEUR



Michel Vastel
MVastel@lesoleil.com

La tentation des fédéralistes bleus

Si vous êtes progressiste conservateur au Québec, vous connaissez sûrement Jean Laflamme. Pas un « bleu » à la Lucien Bouchard, entré au PC par amitié. Pas un « bleu » à la Marcel Masse, resté au PC par ambition. Laflamme? Un « vrai » bleu: il devait l'être pour entrer au *PC party of Canada* au temps de John Diefenbaker.

La délégation de Chicoutimi au Congrès d'orientation politique du Parti conservateur n'est pas bien grosse. Mais elle est là, à la demande du député indépendant, André Harvey. Elle observe, en ayant déjà décidé. Leur choix sera connu le 24 juin. Peti-

Voir BLEUS en A 2 >



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Qui sont les vrais amis de Joe Clark?

À fleur de peau

RAYMOND GIROUX
Le Soleil

QUÉBEC — Les conservateurs ont les nerfs à fleur de peau, et déjà en cette première journée au programme allégé, hier, au Centre des congrès, méfiance, brouhaha et mauvaise organisation étaient à l'ordre du jour. Pour paraphraser le député André Bachand, ils s'attendent à tout de la part des partisans de l'Alliance canadienne, et tous se regardent en chiens de faïence, ne sachant qui est ami, qui est adversaire.

Accusant à la fois la météo et Air Canada, les troupes de Joe Clark ont d'abord reporté de plus de deux heures la prestation du chef devant les jeunes conservateurs, faute de participants. M. Clark en oublia presque de demeurer pour la période de questions et réponses, puis affronta avec succès une série de questions des plus positives.

Mais dans les corridors, par la suite, rien n'allait plus. Les pro-Clark suivent à la trace tous ceux qui pouvaient représenter une certaine dissidence, interrompant bruyamment par exemple les points de presse improvisés du président des jeunes conserva-

Voir FLEUR en A 2 >

Los Alamos: le labo nucléaire encerclé par les flammes



Les pompiers sont impuissants: des rafales soufflant jusqu'à 97 km/h attisent encore les flammes qui ont déjà dévasté les rues de Los Alamos, au Nouveau-Mexique. Onze mille habitants évacués, 400 habitations détruites, et maintenant, le plus grand laboratoire nucléaire américain qui est menacé. Les autorités assurent que les explosifs et les matières radioactives sont protégées par des installations ignifugées. Page B 7.

TAXES SUR LE TABAC

À deux doigts d'une hausse

« Ça pourrait être assez vite »,
confirme Bernard Landry

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ottawa et les provinces sont à deux doigts de décréter une augmentation de leurs taxes sur les cigarettes. Quelques réunions sont encore nécessaires pour s'entendre sur l'ampleur de la hausse, mais le principe d'une majoration rapide est acquis.

« Ça pourrait être assez vite », a confirmé le ministre de l'Économie et des Finances, qui réserve la surprise pour le jour J. Les décisions fiscales de ce

genre sont annoncées quelques heures seulement avant leur application. « Généralement, ça s'applique à partir de minuit le soir même, rappelle

Bernard Landry. On ne veut rien dire ni sur le montant ni sur la date pour éviter quelque spéculation que ce soit. »

Pour l'heure, Ottawa semble plus disposé que Québec à décréter une hausse importante. Le ministre fédéral Paul Martin jongle avec l'idée d'une augmentation de 16\$. Le prix de la car-

Ottawa
envisage une
hausse plus
importante
que Québec

Voir TABAC en A 2 >

LE PRIX DES CIGARETTES

Le gouvernement fédéral songe à hausser les taxes sur les cigarettes. Actuellement le prix de vente d'une cartouche de cigarettes dans chaque province est de...

Provinces	Prix (taxes incluses)
Terre-Neuve	53,30 \$
Nouvelle-Écosse	38,79
Île-du-Prince-Édouard	38,70
Nouveau-Brunswick	37,02
Québec	32,50
Ontario	31,50
Manitoba	46,00
Saskatchewan	46,95
Alberta	41,03
Colombie-Britannique	49,59

INFORMATIONS: PC / LE SOLEIL

DÉCÈS DE « DÉDÉ » FORTIN



Devant le 863, Rachel Est, là où le corps inerte d'André « Dédé » Fortin a été découvert mercredi, s'élevait graduellement hier un petit autel à la mémoire du disparu. « Dis-moi comment j'vas faire pour endurer tout ça? », disait un poème...

Autopsie et notes laissent croire que le chanteur a mis fin à ses jours Mais des blessures inexplicables font planer un doute

LAURA-JULIE PERREAULT
Le Soleil

MONTRÉAL — « Dédé, dédé, dédé, dis-moi comment j'vas faire pour endurer tout ça? Après-midi, dans ma nouvelle cuisine, au coin de la rue Sainte-Catherine, j'étais loin de me douter qu'une belle rose blanche, c'est pour toi... ». Un poème griffonné sur un carton, rappelant une des premières chansons des Colocs. Une rose à ses côtés.

Fleurs, bougies et hommages en poésie comme celui de Marie-Chantal Tanguay, messages d'admirateurs et

d'amis destinés au chanteur des Colocs, André « Dédé » Fortin, s'amoncelaient hier après-midi devant la porte de l'appartement montréalais où le corps de la vedette a été découvert mercredi. Pendant ce temps, l'enquête de police sur les circonstances entourant la tragédie avançait tranquillement.

Voir FORTIN en A 2 >

AUTRE TEXTE

■ BrisEUR de murs Page C 3

LE MONDE EST ÉCOEURÉ
D'ENTENDRE PARLER
DE SOUVERAINÉTÉ!

PARLONS-EN!



LA MÉTÉO



Maximum 17,
minimum 7
Ciel variable. De-
main: averses en
après-midi. Dé-
tails page D 7

QUÉBEC,
104^e ANNÉE, N° 133

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
TAXES

60¢ PLUS
TAXES

VENDREDI



2765700075

BLEUS Complexés

Suite de la Une

te nouvelle pour le ministre Alfonso Gagliano, organisateur en chef des libéraux au Québec: le vote conservateur n'ira pas automatiquement au Parti libéral du Canada. Il ira au Canada tout court. Voici pourquoi...

Les fédéralistes québécois se méfient des gens de l'Ouest, «des gens complexés, comme les péquistes», me dit Laflamme. Les Ontariens, eux, sont opportunistes. S'ils voient que les Québécois entrent dans le jeu de l'Alliance canadienne, ils vont suivre. Les premiers pour sauver le Canada, les seconds pour le diriger. «Ontario-Québec, c'est une combinaison gagnante», dit Jean Laflamme.

Cet incontournable des congrès conservateurs est venu me voir hier avec François Pilote, organisateur de Tom Long au Québec, et un notable de Chicoutimi que je ne peux malheureusement pas nommer. J'ai eu beau réciter à ma petite délégation de «bleuets» tous mes préjugés sur Tom Long, le candidat ontarien, ça n'a pas pris...

«Long est un *backroom boy*!» Objection: «Mike Harris lui doit au moins une partie de son succès, alors il doit être efficace.» En plus, il est proche de «la gang de Mulroney», ce qui ne lui nuit pas ici.

Mais cet homme ne dit pas un mot de français et il ne s'en excuse même pas! «Il tient le bon discours sur l'économie: ça ressemble pas mal au modèle américain», me répond mon notable qui est furieux de voir le PQ à Québec et les libéraux à Ottawa se remettre à dépenser sans se soucier de la dette qu'il reste à payer. Qui plus est, Pilote a convaincu Tom Long de venir à Chicoutimi, dans quelques jours, s'inscrire solennellement aux cours de langue de l'Université du Québec!

Aussi étrange que cela puisse paraître, ces bleus de Chicoutimi sont ici comme de bons et loyaux conservateurs. Ils ne se disputent pas dans les couloirs et ne diront rien de mal de leur parti.

Joe Clark. Juste ce commentaire, terrible: «les péquistes l'aiment parce qu'il n'est pas dangereux!» Et cette remarque que j'entends souvent des anciens députés québécois de Brian Mulroney: «Joe? Il ne m'a pas appelé...» Au Québec, Mulroney et Robert Bourassa ont bâti leurs succès avec un téléphone...

Et puis, ces Québécois sont fédéralistes. «Moi le PC, c'est mon parti depuis 1957, dit Jean Laflamme. Mais mon premier souci, c'est le Canada. Et

s'il faut laisser tomber le PC pour sauver le pays, je suis prêt à ça...»

Curieux raisonnement tout de même, face au discours de Joe Clark qui se présente, courageusement d'ailleurs, comme le chef d'un parti «national et respecté.» Ce qui est vrai. Sauf que les fédéralistes du Québec font l'équation: «libéraux à Ottawa — péquistes à Québec», ou «Jean Chrétien égale Lucien Bouchard»... Battre l'un, c'est neutraliser l'autre!

Que les amis de Jean Riou, coprésident de ce congrès et ami de Jean Laflamme, se rassurent: les bleus du Québec ne feront pas d'esclandres. Comme le disait le député André Bachand en arrivant au Centre des congrès, «les vautours vont repartir maigres!»

Les bleus du Québec sont là par devoir. Mais le 24 juin, si un Ontarien devient chef de l'Alliance canadienne, ils passeront rapidement au nouveau parti, avec armes et bagages, c'est-à-dire l'organisation et l'argent. Ils ont même l'audace de penser faire élire un candidat de l'Alliance à Chicoutimi... Si Jean Chrétien leur donne un peu de temps pour s'organiser: «On a bien fait élire André Harvey dans un bastion péquiste», disent-ils.

Et si c'est un «complexé de l'Ouest», Preston Manning ou Stockwell Day, qui remporte la victoire à Calgary? «La question ne se pose même pas, nous restons conservateurs!» Avec Joe Clark? «Joe c'est fini, dit encore Jean Laflamme. Joe, c'est la génération de Diefenbaker, de Manning, de Mulroney... On est en l'an 2000 tout de même!»

TABAC De 32\$ à 48\$

Suite de la Une

touche de 200 cigarettes bondirait ainsi de 32\$ à 48\$ d'un coup.

«On trouve ça raide, a commenté Bernard Landry. On pense que ce serait mieux d'y aller progressivement. On ne veut pas donner d'a-coups qui nous réserveraient de mauvaises surprises.»

Ces mauvaises surprises ont coûté beaucoup d'argent à l'État au début des années 90. Les taxes trop élevées ont fait naître un lucratif marché de contrebande. Le ministre des Finances craint de le faire renaître, mais il admet que les risques sont moins grands aujourd'hui qu'à l'époque.

Aux États-Unis, les taxes ont grimpé en flèche depuis 1994. De son côté, Ot-

tawa a limité les exportations de cigarettes chez nos voisins du Sud. À l'époque, elles retraversaient souvent la frontière pour être revendues à travers les réseaux de contrebande.

Bernard Landry se dit d'accord avec les groupes antitabac qui affirment que les taxes freinent le tabagisme.

«Les experts disent que c'est une arme absolue et je les crois», dit-il.

Comme en novembre, Québec bougera en même temps

que le fédéral et les provinces voisines. Mais l'augmentation à venir sera plus importante que celle de l'automne dernier. À ce moment-là, les groupes antitabac avaient jugé ridicule la hausse de 1,20\$ la cartouche.

Chaque dollar d'augmentation permet à l'État québécois d'engranger 30 millions \$.

Les risques de faire renaître la contrebande sont moins grands aujourd'hui

FORTIN Le Quai des Brumes

Suite de la Une

Hier, une autopsie a été pratiquée sur le corps du leader du groupe musical, retrouvé mort sur le plancher de son salon, un couteau dans le thorax, par deux des membres des Colocs, la petite amie de M. Fortin. Les proches du chanteur étaient venus prendre des nouvelles de celui qu'ils n'avaient pas vu depuis dimanche et qui avait «manqué un rendez-vous» mercredi matin, indiquait hier au SOLEIL Jean-François Martin, lieutenant-détective du Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

L'examen du corps laisse entrevoir que le décès remonte environ à lundi, jour où l'interprète de *Julie* a été vu par des employés du restaurant situé sous son appartement du Plateau Mont-Royal.

L'autopsie laisse croire au médecin légiste que la vedette de 38 ans a mis fin à ses jours. Mais des doutes reliés à certaines blessures encore inexplicables empêchent le coroner de trancher sur la nature du décès. L'hypothèse d'un meurtre plane toujours dans l'air même si aucune trace d'effraction n'a été relevée dans le logement de la rue Rachel. Les policiers n'ont pas détecté de signes de bagarre.

De plus, rapportait hier le lieutenant-détective, des «notes et des documents personnels» recueillis dans l'après-midi de mercredi, appuieraient la thèse du suicide.

HOMMAGES ET RECUEILLEMENT

Faisant fi des détails de l'enquête, ils ont été des centaines à se recueillir sur le pas de la porte cadennassée de la rue Rachel, échangeant à l'occasion de bons mots sur celui qu'ils ont côtoyé ou qu'ils ont admiré de loin.

«Pour moi, Dédé était une connais-

sance. C'était un super gars, très généreux dans la vie et dans son travail. Il ne se prenait vraiment pas pour un autre. C'est vraiment dommage qu'il soit parti comme ça. Mais il avait donné plein de signes avec son dernier album *Dehors, novembre*», disait Brigitte, une comédienne de la métropole. «En plus, les Colocs, ça a été le groupe québécois le plus important pour ma génération», ajoutait la jeune femme dans la vingtaine.

«Moi, je l'ai connu à la Ronde. Il était très diplomate, très souriant. J'ai pris des photos avec lui», souriait la petite Tania, 12 ans, qui s'était déplacée de l'est de l'île de Montréal, avec ses sœurs cadettes, pour poser un bouquet de fleurs près des autres présents offerts à la mémoire de Dédé Fortin. «J'aimais toutes ces chansons!», avouait-elle.

SOUVENIRS PRIVÉS

Se sauvant des caméras et des journalistes, quelques proches de l'artiste disparu, amis ou membres de la communauté artistique, erraient aussi dans les parages, entre l'appartement et le bar le Quai des Brumes de la rue Saint-Denis, là où Dédé Fortin montait souvent sur scène au début de sa carrière.

Aucun événement public n'a eu lieu hier pour rendre un dernier hommage à l'âme des Colocs, mais de l'avis de plusieurs, ce n'est qu'une question de temps. «Je suis sûr que nous allons faire quelque chose, un spectacle ou autre chose, mais on ne laissera pas ça comme ça», annonçait Jonathan Painchaud, un des membres du groupe Okoumé, qui côtoyait régulièrement Dédé. «Mon père était avec lui en Louisiane il y a deux semaines. Il paraît qu'il était...oh! et puis non, ce n'est pas à moi à vous raconter ça», se ravaisait le jeune Painchaud.

La date des obsèques n'a pas encore été dévoilée.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale 3 à 7
Le Québec et le Canada 8 à 12

CAHIER B
Questions d'argent 1 à 8
Bourses 4 et 5
Opinions 6
Le Monde 7

CAHIER C
Week-end Magazine 1 et 2
Ce soir à la télé 2
Arts et spectacles 3 à 12
Votre agenda 6
Annonces classées 7 à 10
Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS
François Gagnon 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques 2 et 4
Divertissements 7

SERVICES
Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 11

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

FLEUR Surréel

Suite de la Une

teurs de l'Ontario soupçonné de soutenir la candidature de Tom Long à la direction de l'Alliance.

Pendant de longues minutes, les jeunes du PC se sont asticotés devant les micros et les caméras des journalistes à l'affût de nouvelles, M. Clark ayant simplement répété sur un ton assuré son discours de lundi soir, à Ottawa, lors d'une soirée de financement. Ce qui laissait les médias sur leur faim.

Ce congrès d'orientation politique tient parfois du surréalisme: au moins un délégué du comté de Chicoutimi, fidèle du démissionnaire André Harvey, participe au congrès sous les regards soupçonneux des fidèles du parti, tandis que l'organisateur québécois de M. Long, François Pilote, s'est inscrit comme observateur avec la ferme intention de répandre sa bonne parole dans les coulisses du congrès.

Le PC n'a aucune politique d'exclusivité, contrairement aux libéraux, de sorte que tout un chacun peut y recruter pour un autre parti tout en se proclamant conservateur en bonne et due forme. Il faut noter que les conservateurs vendent maintenant des cartes de membre valides pour deux ou trois ans, au choix.

Les partisans de Stockwell Day participeront eux aussi au congrès, mais non leur principal organisateur québécois, Gérard Latulippe. Ce dernier se trouve en Amérique latine pour trois semaines dans le contexte de la

tournée de Lucien Bouchard. M. Latulippe n'y participe pas officiellement, mais y fait des affaires à titre privé.

Les forces d'incertitudes et de dissensions proviennent essentiellement de l'Ontario, soutient de son côté le député Bachand. La candidature de M. Long appuyée par la «machine bleue» du premier ministre Mike Harris, soulève nettement les passions. Mais au Québec et dans les provinces maritimes, dit-il, «nous ne sentons pratiquement pas les pressions de l'Alliance canadienne.»

Les accusations d'ultracentralisme portées contre les conservateurs par Jean Allaire et André Tremblay, cette semaine, ont par ailleurs suscité des réactions différentes. M. Clark, d'une part, a soutenu en point de presse qu'il n'avait pas lu le document.

M. Bachand, de son côté, invite M. Allaire à se brancher, constatant que ce dernier soutient la candidature de M. Day uniquement sur sa politique constitutionnelle. «On est membre ou on n'est pas membre, on est marié ou on n'est pas marié, ce n'est vraiment pas sérieux», lance-t-il au cofondateur de l'Action démocratique.

Le document de travail sur lequel plancheront les 1000 délégués attendus, à partir de ce matin, effleure à peine la question constitutionnelle, et M. Bachand reconnaît qu'il y a peu d'intérêt pour le sujet.

«C'est sûr qu'en fin de semaine, c'est le squelette. Est-ce qu'après cela il faudra remettre un peu de chair, on verra», dit le député. «Le document d'aujourd'hui nous provient de la base, la base représente exactement ce qui se passe avec l'électorat québécois et canadien», c'est-à-dire l'absence d'intérêt pour toute reprise de grandes constitutionnelles, conclut M. Bachand.

CONTEMPORAINE™

Tee-shirt bouquet V profond 24.95
Fleurs d'Asie brodées en couleurs éclatantes sur tricot stretch 95% coton, 5% spandex pour un tee-shirt manches courtes, bas arrondi à offrir en noir ou blanc. P.m.g. Rég. 35.00*

Sac caméra ergonomique 29.95
Confort irréprouvable à l'épaule avec sa bandoulière ajustable à suspension élastique et clip sécuritaire, compartiments structurés pour un rangement supérieur. Microtoile de nylon, zips et lièrre noirs sur sable ou tout noir. Rég. 40.00*

La boîte-cadeau Simons vous est offerte gratuitement avec tous vos achats!

FÊTE DES MÈRES 14 MAI

Longue chasuble tailleur 149.95
Une pièce superbe en lin et rayonne d'une grande fluidité, une forme originale et actuelle pour l'été avec ses longues fentes à l'indienne sur les côtés. Blanc ou grège. 4 à 14. Rég. 175.00*, portée en superposition avec un pantalon large 79.95

Cardigan fines côtes texturées 59.95
Une exclusivité Contemporaine dans la boîte-cadeau Simons, long cardigan boutons cachés, tricot de fine texture grenue à offrir en noir, acier, grège, framboise ou marine. P.m.g.tg. Rég. 75.00* Pull manches courtes 39.95 et jupe à coordonner 49.95

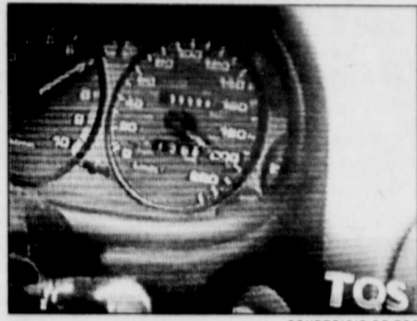


la maison
simons

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Il diffuse les dernières minutes de vie de son fils «Je veux leur faire comprendre ce qu'ils font vivre aux parents»



Dans un film du premier essai, on peut lire sur l'indicateur de vitesse que la voiture roulait à 200 k/heure et que le moteur tournait à 7000 tours/minutes.

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — «Mathieu... Réveille-toi... Parle-moi... Parle-moi.»

Il était déjà trop tard. Insouciant, défilant l'adversité, Mathieu Perron, 19 ans, avait tenté une dernière fois d'exécuter une folle cascade à 200 km/h, devant ses amis. Effondrés, criant, pleurant, ils n'ont rien pu faire. C'était le 14 avril, à Dosquet, dans le comté de Lotbinière.

Hier, le père de la jeune victime, Jocelyn Perron, a pris son courage à deux mains et a diffusé les images choc filmées par un des camarades qui accompagnaient son fils. Il espère ainsi sensibiliser les jeunes.

«Je veux leur faire comprendre ce qu'ils font vivre aux parents, lance-t-il, ému, visiblement encore très affecté. On dirait qu'ils se pensent invincibles... On l'a fait nous aussi mais eux, ils ont la limite un peu plus loin que nous. Ils sont moins peureux.»

Ambulancier, M. Perron dit s'être endurci au fil des interventions. Mais lorsque c'est votre rejeton qui est tou-

ché, les barrières s'effondrent. Trop souvent, il est obligé de secourir des casse-cou de la route, clame-t-il. «On en voit trop... Je veux les aider à réaliser que c'est dangereux. Simple-ment.»

DANS LES ÉCOLES

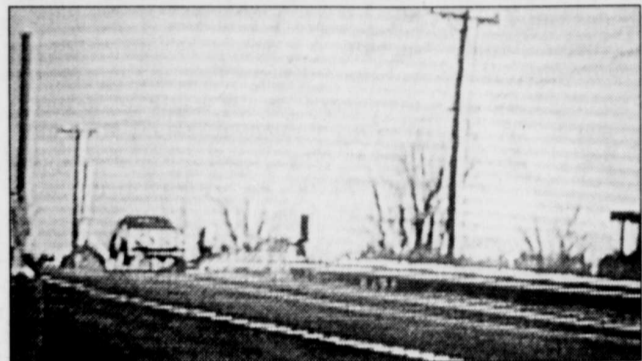
La semaine prochaine, M. Perron rencontrera des responsables des campagnes de sensibilisation de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). On aimerait utiliser les images du drame afin de frapper les jeunes, les prendre par les tripes. «Il est question que ce soit pour les

écoles, précise-t-il. C'est ma petite contribution.»

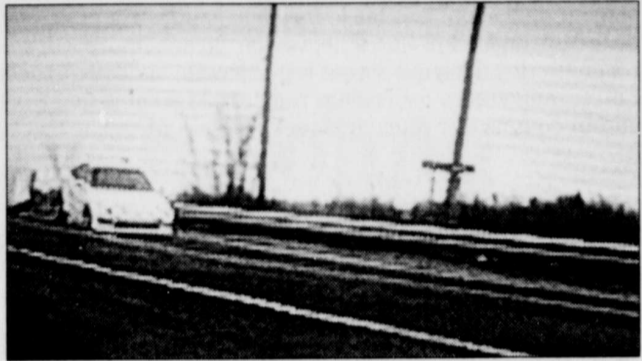
«On ne peut plus tout changer... On ne peut rien faire pour le passé. Il faut passer par-dessus et penser à ceux qui restent, ajoute-t-il, la voix nouée. Si ça aide à faire prendre conscience à nos jeunes que (la route) c'est pas une piste de course...»



Jocelyn Perron



À 200 à l'heure, la voiture s'envole.



Le pare-chocs touche le sol à l'atterrissage.



Il y a perte de contrôle puis capotage dans le champ.

La SAAQ pourrait utiliser ces images pour sensibiliser les jeunes

FUSIONS MUNICIPALES

Harel rencontrera les maires de la Rive-Sud

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — La ministre Louise Harel ne semble pas du tout d'accord avec la position des maires membres des MRC Desjardins et Chutes-de-la-Chaudière membres de la Coalition municipale Rive-Sud, laquelle refuse d'être intégrée à la nouvelle Communauté métropolitaine de Québec.

Ces maires qui représentent entre autres Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome, Charly et Saint-Nicolas, réclament que chacun reste sur sa rive et que la Rive-Sud soit reconnue comme une agglomération urbaine autonome totalement distincte de Québec.

«Je me propose de les rencontrer. J'ai demandé à mon cabinet de fixer une date. J'attendrai de les avoir vus avant de commenter», dit la ministre des Affaires municipales, refusant de discuter avec eux par l'entremise des journaux.

CONTER L'ÉTALEMENT

Quelques minutes auparavant, la ministre livrait un plaidoyer sur la nécessité d'appartenir à ces communautés métropolitaines pour contrer l'étalement urbain, donnant justement l'exemple de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière où 84% des travailleurs qui y résident traversent les ponts pour venir travailler sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec, ce taux étant de 50% sur la Rive-Sud de Montréal.

Pour la ministre qui s'adressait à l'Association des directeurs généraux de municipalités, il faut éviter de confondre éloignement et étalement. Ainsi, elle reconnaît la nécessité d'aider, par péréquation, des petites municipalités qui occupent des espaces peu peuplés du territoire québécois dans les régions éloignées, ce qui ne sera plus le cas de petites municipalités voisines ou membres de communautés urbaines ou métropolitaines comme Val-Bélair.

«Val-Bélair reçoit un quart de million \$ pour sa petite taille. Est-ce logique que les contribuables (québécois) paient des impôts pour ça alors qu'elle fait partie de la CUQ et qu'elle n'occupe pas comme tel le territoire?», s'interroge la ministre.

Dans son projet de loi déposé hier, des municipalités dans la situation de Val-Bélair verront leurs subventions de péréquation réduites de moi-

tié en 2001 et disparaître complètement dès 2002.

Ciblant particulièrement l'exode de la population de la CUQ vers la Rive-Sud de Québec au cours des trois dernières décennies, la ministre a insisté sur l'importance de «réorganiser notre façon de faire car les prévisions de croissance démographique ne sont que de 0,3% par an pour les 10 prochaines années et de 0,1% pour les 10 années suivantes», a-t-elle dit, rappelant que la population n'avait augmenté que de 1,7 fois pendant que le territoire était multiplié par six!

«Va-t-on continuer à s'approprier un territoire de plus en plus grand pour loger 200 personnes de plus par année dans la région de Québec?», questionne la ministre.

Sitôt devenue ministre des Affaires municipales, Louise Harel affirme avoir dû résister au lobby de préfets de MRC de la région de Montréal qui voulaient dézoner à des fins industrielles des terres agricoles arables alors qu'il y avait déjà une banque de terrains pour 40 ans de développement dans leur propre région, «sauf qu'elle n'était pas dans les limites de leur municipalité!», dit-elle, soulignant l'importance de préserver l'agriculture.

«Entre 1981 et 1991, il s'est fermé 42 écoles dans la région de Québec et 24 nouvelles se sont construites. Aujourd'hui, la Ville de Laval est rendue à fermer six écoles pendant qu'on en ouvre 4 à Mascouche! Tout ça coûte plus de 1,1 milliard de dollars», rappelle-t-elle, le temps étant venu de mettre fin à un tel gaspillage.

La ministre déposera le projet de loi portant sur la création de la Communauté métropolitaine de Québec «dans quelques jours», a-t-elle dit.

CALENDRIER

Par ailleurs, malgré le tollé, Louise Harel respecte le calendrier qu'elle a fixé pour mettre en place sa réforme municipale. Hier, à l'Assemblée nationale, elle a déposé trois projets de loi relatifs à cette vaste réorganisation.

L'un confère à la Commission municipale et au gouvernement le pouvoir d'imposer les fusions qui seront jugées nécessaires au terme du processus enclenché. L'autre crée la Communauté métropolitaine de Montréal, qui verra le jour en janvier.

Le projet de loi créant la Communauté métropolitaine de Québec sera déposé d'ici la fin juin pour adoption l'automne prochain.

TERMINAL MARITIME

Ottawa à la rescousse de L'Allier

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ottawa demandera au Port de Québec d'élargir sa consultation sur le terminal de croisières à d'autres sites que celui de la Pointe-à-Carcy. Le gouvernement fédéral en a donné l'assurance au ministre Paul Bégin.

Le responsable de la capitale nationale était heureux d'annoncer, hier, que le ministre fédéral Alfonso Gagliano a répondu positivement aux représentations qu'il a faites avec sa collègue de Taschereau, Agnès Maltais.

«M. Gagliano a appelé à mon cabinet pour dire qu'il acceptait notre demande», a fait savoir Paul Bégin en se réjouissant de «l'ouverture d'esprit» du fédéral.

Le ministre croit que ce coup de pouce incitera le Port de Québec à étendre sa consultation à des sites comme celui de la gare maritime Champlain, à l'Anse au Foulon.

Rejoint en début de soirée, le directeur général du Port de Québec, Ross Gaudreault, s'est borné à dire qu'il n'était au courant de rien et qu'il n'avait reçu aucun appel d'Ottawa.

M. Gaudreault s'est montré surpris que Paul Bégin en sache plus que lui sur les intentions du fédéral. «On n'a pas eu de commande», a-t-il répété à plusieurs reprises.

Pour l'heure, l'administration portuaire fera comme si de rien n'était. Les consultations qu'elle a entreprises auront lieu comme prévu lundi et mardi et porteront sur son seul projet: celui de doter la Pointe-à-Carcy d'un terminal de croisières. Au cours des dernières semaines, la Ville de Qué-

bec a réclamé que les consultations prennent en compte le site de l'Anse au Foulon. Sans succès. C'est pour faire entendre raison à Ross Gaudreault que Paul Bégin et Agnès Maltais se sont tournés vers Alfonso Gagliano.

Mais la démarche pourrait n'avoir été qu'un coup d'épée dans l'eau. Légalement, le ministre fédéral des Travaux publics et des Services gouvernementaux ne peut en effet rien imposer au Port de Québec. Sur papier, il n'a qu'un pouvoir de recommandation.

Dans la réalité, Alfonso Gagliano peut influencer le cours des choses. Mais tout dépendra du poids qu'il mettra dans la balance. Hier, son cabinet n'a pas retourné les appels du SOLEIL.

Entre le projet de la Pointe-à-Carcy de Ross Gaudreault et celui de l'Anse au Foulon, privilégié par le maire Jean-Paul L'Allier, le cœur des députés péquistes penche de plus en plus.

«À première vue, on pense qu'il y a des avantages à la gare maritime de Champlain par rapport à la Pointe-à-Carcy», a dit Paul Bégin.



Alfonso Gagliano

Petits plaisirs pour MAMANS

Ensemble pour pâtes Pot Pourri 5 pièces, cour. 39,99\$ 19,99\$



Mousseur à lait Cour. 14,99\$ 9,99\$

Vases à fleurs



à partir de 9,99\$

Beaucoup d'autres spéciaux en magasin

Verres à vin Betty



Boîte de 4, cour. 29,99\$ 9,99\$

Lampe Victorian Cour. 79,99\$ 49,99\$



Pot Pourri

Place Laurier 3e étage 650-6659
Place Fleur de Lys 524-3982

(QUANTITÉS LIMITÉES. PRIX SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS)

Le CHUQ se dote d'un autobus pour effectuer des hémodyalyses en régions

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dès septembre, un autobus transformé en salle d'hémodyalyse se rendra dans Portneuf et dans Charlevoix, afin de dialyser les patients sur place.

Une quinzaine de patients souffrant d'insuffisance rénale n'auront plus à se déplacer vers Québec trois fois par semaine pour se brancher durant quatre heures à l'appareil de dialyse à l'Hôtel-Dieu de Québec. Les patients dont les reins ne fonctionnent plus restent en vie grâce au rein mécanique qu'est l'appareil d'hémodyalyse.

Le conseil d'administration du CHUQ (Centre hospitalier universitaire de Québec) a donné son accord au projet hier soir.

UN MILLION \$

Il en coûtera un million \$ pour transformer et équiper l'autobus. À bord, il y aura six appareils d'hémodyalyse, des ordinateurs. Les traitements seront donnés dans l'autobus et les néphrologues de l'Hôtel-Dieu assureront les services médicaux à distance et localement, au besoin.

Le projet sera financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, Santé Canada et des partenaires privés, a expliqué au conseil d'administration, Gilles Thomassin, le directeur des soins infirmiers du CHUQ. Les bénéficiaires n'auront pas à se déplacer et recevront la même qualité de soin qu'à l'hôpital, assure M. Thomassin.

On compte payer le salaire du chauffeur avec les patients hors-Québec qui se feront dialyser dans Charlevoix. Cette « hémodyalyse récréotouristique », pourrait rapporter entre 50 000 et 250 000 \$ selon une étude faite par l'Association des insuffisants rénaux.

LA DIRECTION S'ÉCLATE

Devant la difficulté d'implanter l'esprit « chuquien » dans les trois hôpitaux du CHUQ, la direction a décidé d'abolir le poste de directeur général adjoint (poste détenu par M. Michel Tremblay) et de scinder ce poste en trois. La direction aura donc un directeur général adjoint au CHUL, à l'Hôtel-Dieu et à Saint-François d'Assise. Son rôle sera, entre

autres d'être « à l'écoute des préoccupations du terrain » et de « s'assurer de la contribution cohérente de l'hôpital avec les orientations générales et les priorités du CHUQ ».

Retour en arrière? Non, assure le directeur du CHUQ, Robert Busilacchi. C'est ainsi que font la plupart des hôpitaux canadiens fusionnés.

Dans le même ordre d'idées, une pétition de 1200 noms a été remise au c.a. hier soir, par les employés du CHUL et les médecins, qui veulent garder dans leur hôpital des représentants des ressources humaines. Ils désapprouvent l'intention de la direction de regrouper ces services à l'hôpital Saint-François d'Assise.

Par ailleurs, la construction du Centre mère-enfant force la Ville de Sainte-Foy à céder au CHUQ la voie d'évitement sur le boulevard Laurier qui sert aux autobus. En échange, le CHUQ donnera la terre-plein en face du CHUL.

TROIS HEURES AVEC LUCIEN BOUCHARD

Ce sont trois heures « riches » et « intenses » que les directeurs d'hôpitaux ont partagé, hier matin, avec le premier ministre Lucien Bouchard et la ministre de la Santé, Pauline Marois, raconte le directeur du CHUQ, Robert Busilacchi, présent à cette rencontre. Il y avait

une « communauté d'idées » entre le gouvernement et les directeurs d'hôpitaux, ajoute-t-il.

Bien sûr, les hôpitaux devront présenter un budget équilibré, dit M. Busilacchi, mais en échange, le gouvernement a compris que les budgets des hôpitaux devront être accordés en fonction de la lourdeur des cas et du volume de la clientèle. Actuellement, les budgets sont reconduits d'année en année.

M. Busilacchi ne pouvait dire, hier soir, si le CHUQ trouvera les 30 millions \$ qui manquent pour équilibrer son budget de 245 millions \$. Une autre réunion du c.a. est prévue la semaine prochaine à ce sujet.

Les bénéficiaires recevront la même qualité de soins qu'à l'hôpital

RÉGIME DE PENSION DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Avis aux anciens participants ainsi qu'aux participants actuels et potentiels au régime de pension de la Société canadienne de la Croix-Rouge, et aux créanciers de la Société canadienne de la Croix-Rouge

Une entente a été conclue pour régler certaines questions liées au régime de pension de la Société canadienne de la Croix-Rouge à la suite d'un processus de médiation sanctionné par les tribunaux.

On a demandé à la Cour supérieure de justice de l'Ontario de tenir une audience (l'« audience ») afin d'examiner l'entente et de l'approuver, si elle est satisfaisante. L'audience sera tenue le 19 mai 2000 à 10h00 au palais de justice sis au 393, avenue University à Toronto, ou dès que possible par la suite.

Si vos intérêts peuvent être affectés par les décisions qui seront prises au cours de l'audience, vous pouvez avoir droit d'y participer et devriez consulter votre avocat pour savoir comment procéder.

Si vous êtes, étiez ou aviez droit de devenir un participant au régime de pension, si vous êtes une personne ayant droit à des prestations en vertu du régime de pension par l'entremise d'un participant, si vous avez besoin de renseignements complémentaires au sujet de l'audience, et si vous n'avez pas reçu une copie de l'avis portant sur l'audience, vous pouvez obtenir une copie de l'avis en communiquant avec l'un des avocats nommés en votre nom :

pour le « groupe de participants syndiqués représentés » :

Koskie Minsky,
à l'attention de Murray Gold
et Susan Philpott
tél. : (416) 977-8353

pour le « groupe de participants syndiqués de la CSN représentés » :

Sheppard et Claude,
à l'attention d'André Claude
tél. : (613) 748-3333

pour le « groupe de participants représentés » :

Gowling Strathy et Henderson,
à l'attention de Martha Milczynski
et Chris Paliare
tél. : (416) 862-7525

Sauvé et Roy, Avocat-e-s,
à l'attention de Mario Évangéliste
tél. : (514) 529-4903

Pour tout dépôt de documents à la cour, veuillez consulter la procédure afférente à la liste commerciale de la Cour supérieure de justice no 98-CL-002970.

SILLERY



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Le 5 km Espoir Michel-Sarrazin

Les élèves du séminaire des pères Maristes de Sillery ont participé, hier, avec leurs professeurs et leurs parents à la sixième édition du 5 km Espoir Michel-Sarrazin. Cette course dans les rues de la ville avait pour objectif de sensibiliser les jeunes à la souffrance et au courage des cancéreux de la Maison Michel-Sarrazin, voisine du séminaire. Un second objectif était de recueillir des dons qui seront remis à cette maison qui accueille des mourants. Les organisateurs espéraient remettre la somme de 22 000 \$. Les résultats ne seront connus que dans quelques jours. J. M.

L'Allier à Montevideo lundi

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, est attendu à Montevideo lundi prochain pour signer un accord de coopération avec la municipalité de la capitale uruguayenne, a annoncé mercredi la mairie de Montevideo sur son site Internet. Le maire de Québec s'entretiendra avec son homologue de Montevideo, Alberto Rosselli, avant de signer un accord de coopération intermunicipale, dont le principe avait été arrêté dans une lettre d'intention en 1998. Il rencontrera également d'autres responsables de la capitale. M. L'Allier est par ailleurs porteur d'une invitation officielle afin qu'une délégation de la municipalité de Montevideo se rende à Québec en septembre prochain. (AFP)

SAINTE-FOY

Vol d'armes de collection

Un collectionneur d'armes de Sainte-Foy s'est fait dérober dix « bijoux » datant de la Seconde Guerre mondiale, la semaine dernière. Le vol a eu lieu entre le 1er et le 5 mai dans sa résidence de la rue McCartney. L'homme était en vacances au moment du larcin. Tout porte à croire que les malfaiteurs en étaient informés et savaient ce qu'ils cherchaient puisqu'ils ont emporté avec eux uniquement les pièces de collection. Toutes ces armes semi-automatiques étaient dûment enregistrées et rangées dans un coffre cadenassé. Par mesure de sécurité, l'homme avait également enlevé le percuteur — la petite pièce qui sert à expulser les munitions — de façon à rendre les

armes inopérantes. Un connaisseur ou un armurier pourrait toutefois les reconditionner. Si vous possédez des renseignements sur le vol ou les armes volées, facilement reconnaissables en raison de leur âge, vous pouvez communiquer avec la police de Sainte-Foy au 650-7901 poste 2147. A.M.

BEAUPORT

Témoins d'une collision recherchés

La police de Québec demande aux témoins de la collision qui a fait une victime, mercredi soir, à Beauport, de se manifester. Pour l'instant, seules les trois autres personnes impliquées dans l'accident, toutes blessées sérieusement, ont raconté leur version de l'accident. Les enquêteurs ont toutes les raisons de croire que l'une des deux automobiles impliquées a brûlé un feu rouge, mais ils ne sont pas en mesure de dire laquelle. La victime, un jeune homme de 19 ans de Beauport, Alexandre Hains, n'a eu aucune chance. Son compagnon repose toujours entre la vie et la mort. Toute personne qui détient des informations peut communiquer avec le service des enquêtes criminelles au 691-6001. A.M.

QUÉBEC

La clé dans la porte

La police de Québec a fermé deux points de vente de drogue, hier matin. Une première perquisition a été menée vers 9h30 au 71, rue Lamontagne. Les policiers y ont trouvé 19 quarts de gramme de cocaïne et 100 \$ en argent. Un mineur

a été arrêté sur place. Il sera accusé de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic, de trafic de drogue et de possession de biens criminellement obtenus. Au même moment, les policiers se présentaient au 1850, 1^{er} avenue, à Limoilou, et mettaient la main sur 27 grammes de cocaïne, 10 comprimés d'ecstasy et 15 grammes de marijuana, le tout d'une valeur d'un peu plus de 3000 \$. Un homme et une femme ont été arrêtés. Le premier a été relâché et la seconde comparaitra sous les mêmes accusations que le mineur appartenant au même réseau. A.M.

LA BAIE

Il menace ses parents

Un homme de 38 ans sous l'effet de la drogue a donné la frousse à ses parents, mercredi, à La Baie. Vers 15h, ceux-ci sont accourus, complètement affolés, au poste de police de l'endroit. Ils avaient été menacés par leur fils réfugié dans la maison familiale, chemin Saint-Bruno, avec une arme de calibre .12. Un périmètre de sécurité a aussitôt été dressé et une résidence voisine a dû être évacuée. Après une demi-heure de négociations, le forcené s'est finalement rendu sans effusion de sang. Yves Durand a comparu hier sous des accusations de menaces de mort. A.M.

SAINTE-FOY

Chasse au voleur au couteau

Les policiers de Sainte-Foy demandent la collaboration du public afin d'identifier l'auteur de deux vols qualifiés. Le malfaiteur aurait perpétré son premier larcin le 9 mai à 12h45, à la station-service Shell du 2831, boul. Laurier. Deux jours plus tard, il s'est présenté à la station Petro-Canada du 2830, boul. Laurier, vers 5h35. Il était armé d'un couteau de chasse. L'homme mesure environ 1,63 mètre, est âgé de 19-20 ans et a les cheveux noirs, courts et ondulés. Il était vêtu d'un manteau mi-long kaki ainsi que de pantalons style « armée ». Toute information peut être transmise confidentiellement au 418-650-7901, poste 2147, ou directement au sergent-détective Ghyslain Martel, 418-650-7901, poste 2129.

Peine de 18 mois pour trafic de PCP

Une vendeuse de PCP, Nathalie Morand, 29 ans, a été condamnée hier à purger une peine de 18 mois dans la collectivité. La jeune femme avait été arrêtée par l'escouade RAM en novembre 1998 dans un point de vente de stupéfiants de Limoilou. Trois autres trafiquants avaient été coffrés à cette occasion. Nathalie Morand sera sous probation durant deux ans et s'est vu interdire la possession d'arme à feu ainsi que les téléavertisseurs. La jeune femme avait plaidé coupable à des accusations de possession simple, trafic de stupéfiants et possession de biens criminellement acquis. I.M.



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Responsables du voisin

En cette ère d'individualisation et de droit absolu au Nintendo, au confort et au petit plaisir « cool », Centraide initiait hier quelque 10 000 élèves de 4^e année du Québec au concept de l'entraide et du bénévolat, bref au concept de responsabilité sociale. Si tout le monde se préoccupe du voisin, disaient les vieux sages d'une certaine époque, il y aura toujours quelqu'un pour se préoc-

cuper de vous. Baptisée La Matinée scolaire de l'entraide, l'initiative mettait les enfants en contact avec des représentants d'organismes communautaires, de bonnes œuvres et de réseaux de bénévolat. Ci-contre, de gauche à droite, Linda Soulières, du Pignon Bleu, Marie-Philipe Letarte, une élève de quatrième, et Claudé Vanasse, de Centraide. A.B.

TRAVAUX ROUTIERS DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

Y en aura, y en n'aura pas...

ANNIE MORIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Bonne nouvelle: le pont Pierre-Laporte et l'autoroute Henri IV seront épargnés par les travaux routiers cet été. Mauvaise nouvelle: c'est au tour du pont de Québec et de l'autoroute Duplessis de subir une cure de rajeunissement... dans le trafic!

Le ministère des Transports du Québec investira 100 millions \$ sur les routes de la région de Québec dans les prochains mois, soit dix millions \$ de plus que l'an dernier. Cette augmentation du budget ne devrait toutefois pas entraîner une augmentation des bouchons, affirment les patrons de Transports Québec.

«Ce qu'il y a de bien cette année, c'est que partout où il y a des travaux, il y a des axes alternatifs disponibles», notait hier Henri Desmeules, sous-ministre adjoint, en conférence de presse.

On se rappellera que les travaux routiers de l'été 1999 avaient apporté leur lot de problèmes: des bouchons de plu-

sieurs kilomètres sur l'autoroute 20 à l'entrée de Québec et, surtout, le tragique accident de Saint-Michel de Bellechasse.

Dans le but d'augmenter la sécurité sur les chantiers, Transports Québec a adopté un train de mesures préventives.

Ainsi, des panneaux indiquant les dates des travaux routiers à venir seront installés le long des axes concernés avant même de sortir la machine. Les panneaux à message variable seront aussi utilisés davantage afin d'informer «en temps réel» les automobilistes des risques de congestion.

Des employés du ministère seront également affectés à la patrouille des

chantiers. Enfin, de nouveaux panneaux orange avec un pouvoir réfléchissant supérieur serviront à la signalisation.

POINTS CHAUDS

La réfection du pont enjambant la rivière Chaudière, à l'entrée sud du pont de Québec, et du viaduc du CN, sur la rive nord, entraînera un ralentissement important de la circulation entre les deux rives, de la mi-juin et la fin d'octobre. La circulation se fera en alternance sur le pont de Québec à partir de la mi-juillet, entre 6 h 30 et 15 h 30 en direction Nord et entre 16 h et 20 h en direction Sud. Toutes les nuits et pendant trois fins de semaine, le pont sera complètement fermé à la circulation. Seul un service de navette, qui assurera le transfert des cyclistes entre les deux rives, continuera d'œuvrer.

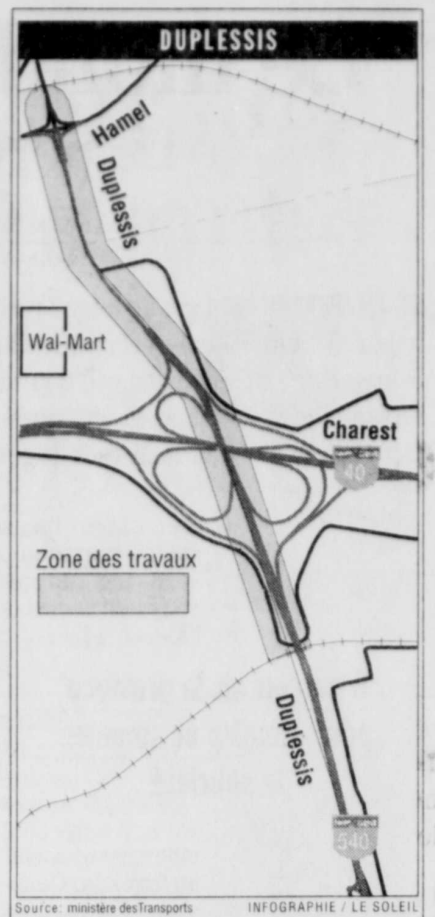
Sur Duplessis, c'est entre le boulevard Hamel et l'autoroute Charest que ça se corse. Afin de permettre l'élargissement de la chaussée de quatre à

six voies, deux voies sur quatre seront fermées de mai à octobre, c'est-à-dire pendant... six mois! «C'est sans contredit le point le plus chaud», concède le directeur de Transports Québec pour la rive nord, André F. Bossé.

L'éternelle réfection du boulevard Sainte-Anne — les travaux seront désormais concentrés à Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré et L'Ange-Gardien — doivent se terminer cet été.

Quelques bretelles d'autoroute seront aussi fermées ici et là au cours de l'été, pour des périodes de quelques semaines tout au plus. C'est notamment le cas à l'angle Duplessis/Charest et Duplessis/Quatre-Bourgeois. Les échangeurs entre les autoroutes 73 et 20, au sud du pont Pierre-Laporte, seront aussi retapés. Il y aura cependant maintien d'une voie de circulation en tout temps et la circulation lourde y sera interdite.

Les détails sur ces travaux seront dévoilés au fur et à mesure de leur réalisation.



Les travaux sur le boulevard Duplessis.

Richard Cazes reconnu coupable de voies de fait

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — Le chanteur Richard Cazes, qui se meurt d'un cancer de la gorge, a été reconnu coupable de voies de fait hier à la fin d'un procès très silencieux, l'artiste n'étant plus capable de parler.

Richard Cazes, 62 ans, a tenu à subir son procès devant le juge Alain Morand même s'il est en phase terminale de cancer.

Une récente trachéotomie l'ayant rendu complètement aphone, l'artiste bien connu dans la région de Québec a répondu par écrit aux questions des avocats.

Le juge Morand l'a trouvé coupable d'avoir utilisé une force excessive pour expulser son ex-conjointe de chez lui le soir du 31 décembre 1999, sur la rue Châteauauy à Québec.

À cette occasion, l'ex-conjointe de Richard Cazes était venue lui demander de l'argent. À la suite d'une dispute, le chanteur a poussé la femme en de-

hors de son logement, jusque dans l'escalier extérieur. «Cette poussée-là était de trop», a tranché le juge Alain Morand.

Le magistrat a tenu à préciser qu'il éprouvait de la sympathie pour le chanteur gravement malade, mais que «ce n'est pas le rôle des tribunaux de rendre des jugements de sympathie».

Richard Cazes a aussi été reconnu coupable de possession d'une arme prohibée. À la suite de la plainte portée par l'ex-conjointe, les policiers s'étaient rendus perquisitionner l'appartement du chanteur et avaient trouvé un fusil de calibre .12 tronçonné.

Cazes a écopé d'un sursis de sentence de 12 mois dans le cadre d'une probation et s'est vu imposer une interdiction de contact avec la victime.

Il pourra continuer de voir ses trois enfants selon les ordonnances déjà rendues par les tribunaux.

La fille de Richard Cazes, Nathalie, très déçue, souhaite porter la décision du juge Morand en appel. «On espère que ça pourra se faire avant que mon

père meurt, le médecin dit qu'il en a pour deux ou trois mois...», confiait la jeune femme qui exerce aussi la profession de chanteuse.

SUR LA TOUR DE TÉLÉ-4

Le chanteur Richard Cazes, ancien boxeur et alpiniste émérite, s'était fait remarquer en août 1982 lorsqu'il avait escaladé la tour de transmission de Télé-4, rue Myrand, et en avait occupé le sommet durant cinq heures pour faire passer le message de paix de ses chansons.



Richard Cazes

Richard Cazes était aussi connu pour ses interprétations des chansons de Gilbert Bécaud et pour avoir incarné le «Père Noël chantant» à la télé et sur différentes petites scènes de la province.

SAINTE-FOY

Une bonne prise qui surprend les policiers

QUÉBEC — Un policier de Sainte-Foy peut se féliciter d'avoir «pitonné» le numéro de plaque d'une automobile stationnée en bordure du Québec Inn, mercredi matin.

Constatant que le véhicule avait été rapporté volé, le policier a attendu que son «propriétaire» se manifeste.

Sa patience a porté fruit et lui a permis de mettre la main au collet d'un homme de 29 ans, de la région de Montréal, contre qui pesaient 71 mandats d'arrestation pour des infractions au code de la route.

Celui-ci avait pour 25 000 \$ de contraventions impayées. Lors de son

interception, Micheal Lechasseur a décliné une fausse identité appuyée par un faux permis de conduire et de fausses cartes de crédit.

PISTOLET

Pour couronner le tout, une petite fouille de l'automobile a permis de trouver un pistolet 8 mm chargé de cinq balles et un couteau avec une lame d'une vingtaine de centimètres.

Lechasseur a comparu ce matin sous des accusations de recel de véhicule, recel de plaque, supposition de personne, contrefaçon et possession d'armes prohibées. Ouf! A.M.

EN BREF

Michel Héroux adjoint à Tavenas

Michel Héroux quitte son poste de directeur du service des communications de l'Université Laval. Il devient adjoint du recteur François Tavenas, comme responsable des relations gouvernementales, fonction qu'il occupait déjà sans en avoir le titre. Paul Naud comblera temporairement le poste de directeur des communications, en attendant qu'un comité choisisse le nouveau titulaire, d'ici quelques mois.

Les Hell's évaporés

Les Hell's Angels ont vendu leur résidence de Saint-Henri-de-Lévis voilà environ un mois, ont confirmé, hier, les forces de l'ordre. Le sergent Jean-Pierre Guay de la sûreté municipale de Lévis ne sait cependant pas s'ils ont déniché un nouveau repère dans la région. Selon lui, le voisinage se réjouit et espère retrouver sa quiétude. Depuis un peu plus d'un an, la maison acquise par une relation du gang, était l'objet d'une surveillance intensive. Peut-être l'une des raisons qui ont poussé les motards à vendre, avance le policier. B.R.-C.

5 jours \$5
Pour des articles de 100\$ et moins. Pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

LE SOLEIL
Annonces classées
686-3311

(AEMUL) vous invite à assister aux Xle Journées islamiques de Québec (JIQ 2000).

Thème: L'éducation des enfants musulmans en Occident 13 et 14 mai 2000, pavillon Paul-Comtois, Université Laval

Corse
Circuit 16 jours septembre (vols, taxes, hôtels, 2 repas/j.) excursions, mini-croisières, villages d'artisans, dégustations, accompagnateur Corse.

2845\$ RÉSERVEZ TÔT: -50\$

Présentation (la dernière) à Québec au Centre Montmartre Canadien à 18h le 13 mai

Vos vacances en Corse... confiez-les à des Corses:
KYRNEA VOYAGES
1 888 282-6773 • Téléc.: (514) 527-5654

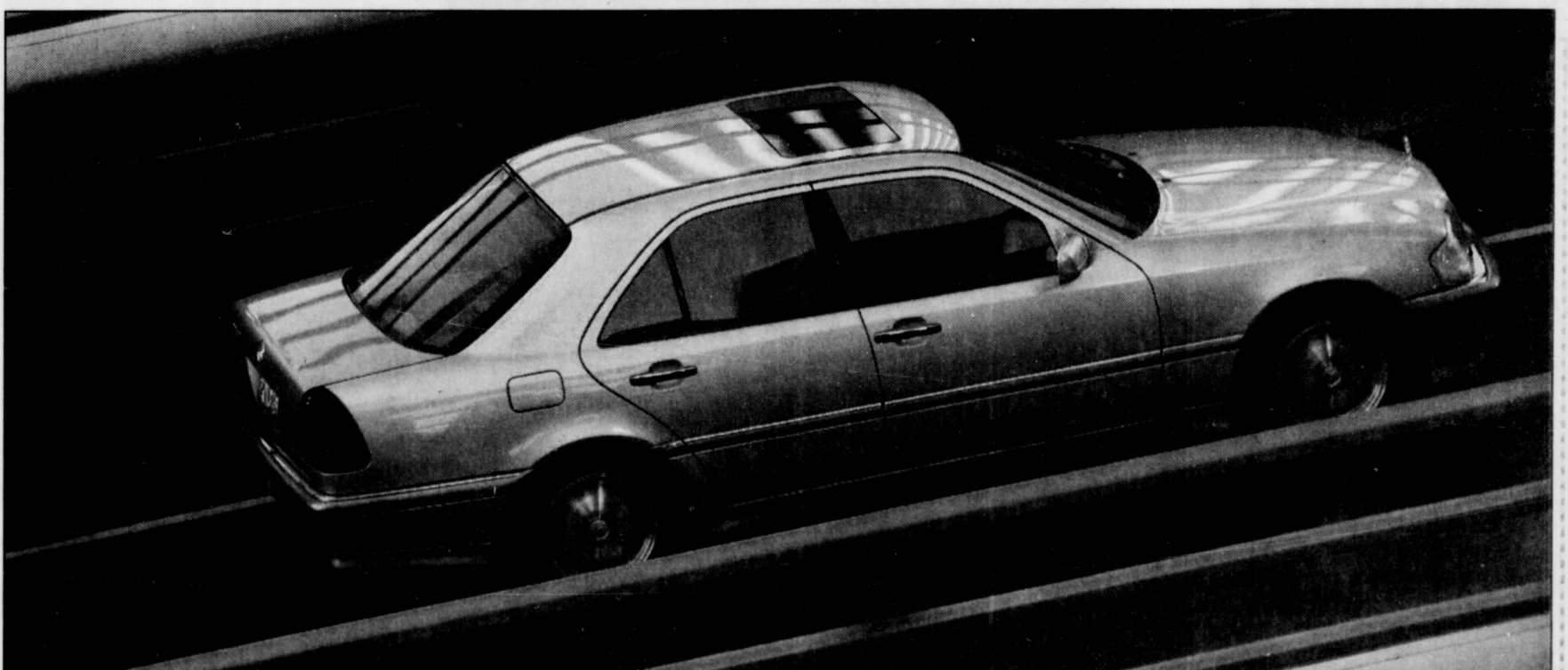
FLEX-O-VERRE

Gratuit Verre teinté (3 saisons)
Le plus confortable des solariums

Portes ouvertes le samedi 13 mai

Distributeur autorisé Solarium 2000 inc.
Solarium 3 et 4 saisons Portique en aluminium Solarium en moustiquaire

500, rue St-Jean-Baptiste, local 194, Québec
Tél.: (418) 871-3369 ou téléc.: (418) 871-3990
Rés.: (418) 883-3465
Rémi Goupil, prop. R.B.O. 8000-5366-57



Le prix de l'essence rend cette Mercedes encore plus attrayante.

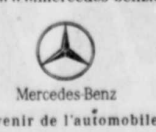
► LA CLASSE C. À PARTIR DE 38 450\$
Prix d'achat. Assurances. Entretien. Réparations. Dépréciation. Et bien sûr, carburant. Tout cela affecte le coût de la possession d'une voiture. Et ce sont ces mêmes facteurs qui ont valu à la Mercedes de Classe C de récents compliments.

► IntelliChoice, la seule compagnie qui passe au peigne fin les dépenses entraînées par la possession d'une voiture, attribue chaque année ses prix en fonction de tels facteurs. Et pour l'an 2000, IntelliChoice a déclaré la Mercedes C230 Kompressor «Meilleure valeur hors tout» dans sa catégorie.

► Selon nous, la valeur n'est pas forcément liée au prix, mais au bénéfice retiré. Ici, cela se traduit par les performances, la sécurité et le luxe que vous attendez d'une Mercedes-Benz.

► Pour ce qui est du désagrément auquel vous faites face à la pompe, sachez que la Classe C est l'une des automobiles qui consomme le moins de sa catégorie. Ce qui la rend encore plus avantageuse — comme si c'était possible. Pour faire un

essai routier, composez le 1 800 387-0100 ou visitez www.mercedes-benz.ca



Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue La Collection en visitant www.mercedes-benz.ca

Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Crédit Canada. Chez les concessionnaires participants seulement. Chiffres basés sur un bail de 33 mois à faible kilométrage, avec valeur de reprise fixe, pour une C230 Kompressor Classique 2000, un taux d'intérêt annuel de 6,11% et un coût d'acquisition de 39 225\$, transport non compris. À la signature du bail, le client s'engage à verser: un acompte de 5 500 \$ (ou reprise équivalente), la première mensualité de 399 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'enregistrement et d'immatriculation. Le client accepte de faire 33 versements égaux de 399 \$, plus taxes, représentant un total de 13 167 \$ plus les frais d'enregistrement et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparations sont à la charge du client. (Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.) Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre ledit véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 49 500 kilomètres, au coût de 20¢ le km, ainsi que le cas échéant, pour tout excès d'usage et d'utilisation. (Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les degrés d'utilisation courants et les coûts entraînés au-delà de la normale.) Le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 25 496,25 \$, plus les frais et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les accessoires en option sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails complets auprès du concessionnaire. P.D.S.F. de la C230 Kompressor Classique 2000. ©Mercedes-Benz Canada Inc. 2000. Toronto, Ont. Une Compagnie DaimlerChrysler.

Chatel Automobiles Ltée
Témoin de votre réussite...
1350, Bouvier, Québec Tél.: (418) 628-6336
E-mail: info@chatel.mercedes-benz.ca

Groupes accompagnés de Montréal
Demandez l'itinéraire de votre choix.

Espagne Portugal
du nord au sud du Portugal et de l'Espagne et St. Jacques de Compostelle, petit groupe, vol direct, 2 repas/jr, hôtel 1* cl. 10 visites guidées 15 entrées, 16 jours fabuleux, dépt. 14 sept. accompagné par un professeur d'histoire.

ITALIE SICILE
l'itinéraire parfait. De la région des lacs jusqu'à Capri et Sicile. Vol Alitalia Rome & Palerme bon petit groupe, 3 sem., départ 18 sept.

Merveilles de Turquie
2 et 3 sem. Le Grand Tour des Pachas.

Découverte de Russie
14 jrs au temps des tsars, 12 juin et 29 août.

Autres départs de groupes
Chine, Australie-N.-Zélande, Thaïlande, Grèce, Tunisie Maroc 3 sem. du nord au sud

VOYAGES le Tassili
1800 453 4295

Le monde ouvrier perd un grand héros religieux

Le père Ubald Villeneuve fut le pionnier des Cercles Lacordaire

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ QUÉBEC—Un grand héros religieux du monde ouvrier de Québec, le père Ubald Villeneuve, a rendu l'âme cette semaine à l'âge de 93 ans. Son service funéraire a été célébré hier, à l'église Saint-Sauveur, en basse-ville de Québec, là où l'auteur des Plouffe, Roger Lemelin, avait fait vivre ses célèbres personnages du pied de la Pente Douce.

Stan Labrie, l'un des truculents sacrifiants de Lemelin, aurait pu constituer un bon « client » du défunt père Villeneuve, de par son amour de la bouteille. Le disparu a en effet consacré 60 ans de sa vie à se battre contre les ravages de l'alcool. Il fut notamment le pionnier des Cercles Lacordaire au Québec.

Il parcourait la province pour étendre et stimuler la sobriété

Oblat de Marie-Immaculée, le père Villeneuve était vicaire de Saint-Sauveur, lorsqu'il constata, en même temps que d'autres, une propension fort répandue des ouvriers pour la « boisson ». Il contribua alors à importer des États-Unis un mouvement social d'abstinence qui fut baptisé Lacordaire au Canada. Celui-ci visait la sobriété par l'action paroissiale et le soutien communautaire.

« Il a parcouru toute la province durant des années pour étendre et stimuler la sobriété, racontait hier au SOLEIL

le père Michel Côté, qui fut le dernier supérieur du défunt. À ce moment, tout devait passer par la volonté du buveur, et c'est là-dessus que travaillait le mouvement. Jusqu'à temps que soit reconnu le concept de la maladie de l'alcoolisme, qui faisait plus tard apparaître les cliniques Domrémny et ses traitements thérapeutiques. »

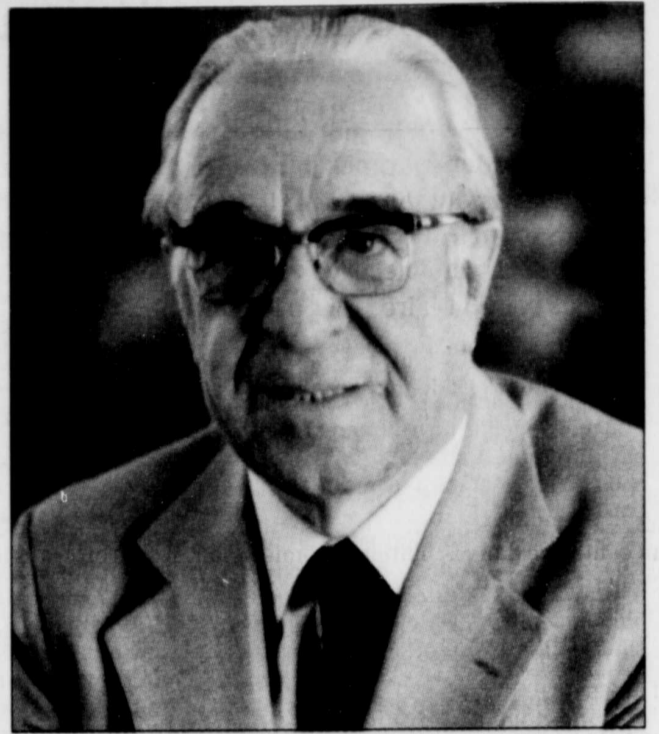
170 000 MEMBRES MASCULINS

Les Cercles Lacordaire furent un mouvement d'abstinence exclusivement masculin qui, à son apogée, aurait regroupé jusqu'à 170 000 membres. Son pendant féminin s'appelaient Les Jeanne-d'Arc. Mais il fut beaucoup plus modeste du fait que les femmes buvaient passablement moins. Un témoin de l'époque en tire cette parodie: les femmes priaient durant que les hommes buvaient! Et, dans ce sens, la maman Plouffe du roman de Lemelin lui donne plutôt raison.

Aujourd'hui, ce mouvement religieux d'abstinence a été remplacé par Sobriété Canada.

Ubald Villeneuve est né à Sainte-Scholastique, en 1907, là où devait plus tard s'installer le controversé aéroport international de Mirabel. Il a été recruté chez les Oblats par nul autre que le fondateur de la Maison Jésus-Ouvrier, le père Victor Lelièvre, dont le nom est immortalisé par un boulevard bien connu de l'ouest de Québec.

S'il a passé la majeure partie de sa vie dans la région de la capitale, il a néanmoins exercé un ministère à Hull durant quelques années. Il avait pris sa retraite en 1997, à l'âge de 90 ans.



Le père Ubald Villeneuve est décédé à l'âge de 93 ans.

On réintroduira de l'eau du fleuve!

Retour à la nature pour la Saint-Charles près de la marina Saint-Roch

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Il n'y a pas que la rue Saint-Joseph qui perdra sa chape de béton dans ce qui lui servait de mail, entre les rues Dupont et De la Couronne. La rivière Saint-Charles, dans Saint-Roch, retourne à la nature entre le pont Dorchester (Dupont) et le Village de l'Anse.

La Ville de Québec a commencé la démolition de ses murs de béton et elle expérimentera une forme d'assainissement naturel par le jeu des marées en laissant remonter l'eau du fleuve par le barrage Samson.

« Nous allons en faire l'essai avec études d'impact cet été », confirme Madeleine Paulin, du service de l'environnement. On évaluerait quel serait l'effet d'une eau plus froide, mais sans ouvrir toutes grandes pour autant les vannes situées à l'embouchure.

Mais la vraie renaturalisation des berges, ce seront les herbiers, marécages, petits étangs de surface et plantations aquatiques diverses qui s'avanceront jusqu'à 20 mètres dans le lit de la rivière, la rendant plus sinueuse et étroite par endroits pour y héberger plus facilement des colonies d'oiseaux, de canards ou diverses espèces de poissons.

La marina Saint-Roch reste intacte mais sa façade sera embellie par des végétaux. À l'est de son bassin, les murs sont déjà à demi démolis. Une piste cyclable et de patinage de quatre mètres, comme celle des Cheminots, traversera le parc de la Jeunesse avant de revenir à la rivière en passant sous le pont Drouin par une promenade élargie et mieux éclairée. Herbiers, étangs et marécages y seront aménagés au bord de l'eau.

Le sentier piétonnier longera la rivière avant de grimper sur le talus en surplomb en direction de l'édifice de la Croix-Rouge.

Cette deuxième phase des travaux sera différente de celle amorcée en 1997 aux abords du parc Cartier-Brébeuf, explique Jacques Grantham de la Ville de Québec. L'enrochement y fera des méandres de 20 mètres dans la rivière contre deux mètres seulement à Cartier-Brébeuf.

La Ville fournira 1,2 million \$, le Bureau du Canada pour le millénaire 550 000 \$ et la Fondation de la Faune 100 000 \$. Québec souhaite poursuivre le programme en 2002 avec la construction des premiers bassins de rétention, cette fois dans le secteur Marie-de-l'Incarnation.

Pour Bernard Beaudin de la Fondation de la Faune, il était important de commencer cette renaturalisation par le quartier Saint-Roch, « au moment où on enlève le toit du mail et où on redonne vie au quartier ».

Les citoyens ne doivent pas craindre voir les rats revenir avec la démolition des murs, assure la Ville de Québec. Seuls les rats musqués fréquentent naturellement la rivière. « Les rats d'égoût n'ont rien à voir avec les murs. S'il y en avait avant, c'était à cause des dépotoirs. Avec nos programmes de dératisation, il n'y en a pas plus en basse-ville qu'en haute-ville », assure M^{me} Paulin.

Des citoyens sont toutefois demeurés sur leur appétit. Ils souhaitent un accès plus facile à la rivière, la location d'embarcations et que la Ville favorise davantage son potentiel récréatif et d'animation.

Le procès de Richard se poursuivra à l'automne

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — Le procès de Karl Richard, accusé d'avoir drogué et agressé sexuellement une jeune femme avec Daniel Saint-Hilaire au cours d'un party à Frampton, se poursuivra en Beauce, à l'automne.

Depuis le début de la semaine et tout au long de la journée hier, le procureur de la Couronne, M^r Martin Chabot, a effectué la preuve de la poursuite dans le procès de Richard, un individu âgé de 33 ans, de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Une dizaine de témoins ont été entendus dans cette affaire. Certains experts témoignaient hier devant le juge Hubert Couture, au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce. La poursuite entend faire comparaître encore trois ou quatre témoins avant que la défense puisse faire la démonstration, à son tour, de sa preuve.

Le procès se poursuivra à l'automne en raison des disponibilités des dates des calendriers des avocats des parties et de celles du juge.

La date du procès de Saint-Hilaire, 34 ans, de Saint-Henri, n'a pas été fixée. Les deux prévenus sont accusés d'agression sexuelle au GHB et de trafic de stupéfiant.

PROLONGATION

JUSQU'À DIMANCHE LE 14 MAI

en magasins seulement

3 ANS

FINANCEMENT
accord D
Desjardins
Avec votre carte
VISA Desjardins

La 1^{re} étoile du match

Ens.
laveuse & sècheuse

22\$

/mois

POUR PAYER SANS FRAIS & SANS INTÉRÊTS OU ON PAIE LES 2 TAXES SUR TOUS LES

Meubles

Électroménagers

Matelas

Aspirateurs

Luminaires

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

45^e Magasins Napert

depuis 1955

Livraison gratuite

A 20 minutes des ponts
Autoroute de la Beauce (73)

FACILE À TROUVER:
Suivez les affiches à Ste-Marie
1091, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387-5015 1-800-463-0807

* Sujet à l'approbation du service de crédit

DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MUNICIPALITÉS RÉUNIS À QUÉBEC

Revigorer la ville par la culture et les paysages

Lise Bissonnette, Réjean Lemoine et Jean-Paul L'Allier rêvent d'avenir urbain

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Que possèdent en commun l'ancienne directrice du *Devoir*, l'ex-« maire de Saint-Roch » et le maire de Québec? Ils croient que l'art, le patrimoine, la culture, le recyclage d'édifices et les beaux paysages peuvent faire revivre les villes.

C'est ce qu'ils sont venus dire aux directeurs généraux de municipalités réunis à Québec.

« Quand les gens veulent m'insulter, ils me traitent de maire dépensier qui embellit sa ville! Ce n'est pas un luxe, l'embellissement! On investit au contraire dans la matière première qui fait de Québec une ville historique et patrimoniale, la plus ancienne au nord du Mexique », déplore Jean-Paul L'Allier dans son discours d'ouverture.

« Quand nous avons fait le Jardin Saint-Roch, l'opposition disait que c'était un scandale d'investir 6 millions \$ dans un parc. C'est vrai que ça ne rapportait rien pendant quelques années. C'était juste beau. Sauf que maintenant, on est en train

de réussir à réhabiliter le quartier ». C'est l'urbaniste torontois Kenneth Greenberg qui lui a suggéré ce geste d'éclat puis la Ville a donné l'exemple en réhabilitant La Fabrique pour y loger ses employés.

Quand il quittera la mairie dans un an, il regrettera n'avoir pu convaincre l'État qu'il doit cesser de pénaliser ceux qui investissent dans leur propriété en augmentant leur valeur imposable, donc leur compte de taxes, alors que ceux qui laissent leurs propriétés à l'abandon sont récompensés par une taxation moindre.

Lise Bissonnette dirige la Grande Bibliothèque. À ce titre, elle suggère que les municipalités profitent de leurs projets d'agrandissement ou de

réfection pour faire de leurs bibliothèques des lieux de rencontre, d'animation, comme en Europe, où les citoyens se sentent chez eux. « C'est bien plus que des livres », dit-elle.

Originaire de Rouyn, M^{me} Bissonnette rappelle que c'est l'université qui a permis l'éclosion d'une vie culturelle et urbaine animée avec ses cafés étudiants, ses restaurants, son festival du film. Elle demande aux villes qu'elles réhabilitent leurs paysages urbains, souvent détruits par l'affichage sauvage, quitte à resserrer leurs règles d'affichage et de signalisation.

Ex-conseiller du quartier Saint-Roch, Réjean Lemoine, aujourd'hui chroniqueur urbain à Radio-Canada, voit la ville comme un organisme vivant que de simples citoyens peuvent



Jean-Paul L'Allier

transformer et en influencer le développement.

« On a un préjugé contre la ville au Québec. C'est un milieu de sexe, dangereux... Restons dans nos campagnes », ironise-t-il. Pour lui, nous sommes profondément nord-américains et la mixité, la cohabitation en feront un milieu de vie plus convivial et vivant. Il ne faut pas avoir peur de la controverse, de l'opposition, de susciter des débats publics, rappelle l'ex-« maire de Saint-Roch », lequel n'a jamais ménagé ses critiques envers l'administration L'Allier.

« Il y a une vingtaine d'années, quand on parlait de conservation du patrimoine, on passait pour un gang d'hurluberlus! Aujourd'hui, quand on démolit le toit du Mail centre-ville, on découvre la grande beauté architecturale de ses édifices », dit-il, déplorant que trop de villes de banlieue se soient développées au détriment de propriétés ancestrales qui ont été rasées.

Ce sont les autoroutes et les expropriations, durant les années 70 et 80, qui ont chassé les citoyens du quar-

tier vers les villes de banlieues. Aujourd'hui, ces mêmes villes se retrouvent aux prises avec des problèmes de pauvreté elles aussi. « La rue Racine à Loretteville est comme la rue Saint-Joseph il y a dix ans », dit-il.

« On est en train de vivre une grande mutation. Ce n'est pas tout le monde

qui reviendra au centre-ville. Les gens de Val-Bélair ou de Saint-Émile ne seront pas les premiers », dit-il, observant que ce sont surtout les résidents de la haute-ville qui se réinstallent aujourd'hui dans Saint-Roch.



Lise Bissonnette



Réjean Lemoine

CLSC DESJARDINS

Le Vieux-Lévis perd des plumes

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — La possibilité que le nouveau CLSC Desjardins soit construit dans le Vieux-Lévis, au coût de 6 millions \$, a pris du plomb dans l'aile ces derniers jours.

En effet, le conseil d'administration du CLSC-CHSD de Desjardins a plutôt retenu un emplacement situé en dehors du Vieux-Lévis, contrairement aux volontés de la Ville et du Comité de revitalisation du vieux quartier. Ainsi, les administrateurs ont choisi la bâtisse du 25, Vincent-Chagnon, située près de l'hôtel de ville.

Cette décision n'est toutefois pas coulée dans le béton, a indiqué, hier, le président du conseil d'administration du CLSC, Michel-Pierre Bergeron. « La porte n'est pas fermée pour une autre proposition. La Ville a fait un bon effort mais à ce stade-ci mais nous avons pas l'argent pour s'installer au carré Saint-Louis dans le Vieux-Lévis », a-t-il commenté.

COINCÉ

Le CLSC se dit coincé par la politique gouvernementale qui l'oblige à utiliser les locaux et les terrains vacants déjà propriété du réseau de la santé, dont celui du 25, Vincent-Chagnon, avant d'aller voir ailleurs.

Dernièrement, pour faciliter l'implantation du nouveau CLSC dans le Vieux-Lévis, la Ville a proposé d'acquiescer le 25, Vincent-Chagnon pour une somme de 300 000 \$. En outre, devant l'impasse dans les négociations avec le CLSC, le Comité de revitalisation du Vieux-Lévis s'est dit prêt à renoncer à 50 000 \$ de son budget alloué par la Ville pendant trois ans et de l'ajouter à la cagnotte pour convaincre le CLSC de demeurer dans le vieux quartier. De plus, la Ville défraiera les coûts du plan particulier d'urbanisme du carré Saint-Louis.

Cette dernière proposition n'a pas été jugée suffisante par le CLSC en raison du coût d'acquisition des terrains dans le Vieux-Lévis. « Nous installer dans le Vieux-Lévis nous coûterait au minimum 100 000 \$ de plus en tenant compte de la position de la Ville. Nous n'avons pas cet argent », a affirmé M. Bergeron.

DÉCŪ

Pour sa part, le conseiller municipal responsable de la revitalisation des vieux quartiers, Gilles Lehouillier, s'est dit déçu de la position prise par le CLSC. « La Ville a fait son gros possible dans ce dossier. Il faut que l'on soit capable à la Ville de justifier le prix d'achat d'un terrain et on pense que le CLSC, la Régie régionale sont capables de faire un bout de chemin pour en arriver à une entente », a-t-il commenté.



Gilles Lehouillier

OPTION SUBARU
2505, Henri-Bourassa
Québec (418) 648-9518

VACHON SUBARU
1093, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387-7510

ACADIA SUBARU
boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
Québec (418) 681-6000

LÉVIS SUBARU
4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis (418) 833-1960

C'EST LA MEILLEURE!
La nouvelle Subaru Forester
2001

FORESTER L 2001



Jean-Luc Brassard

339\$
/mois

SUBARU

L'atTraction intégrale™

OPTIONS

- Meilleurs résultats dans sa catégorie dans le « Guide de l'Auto 2000 », par Jacques Duval et Denis Duquet.
- Meilleurs résultats dans sa catégorie aux essais de collision (modèle 1999). L'« Insurance Institute for Highway Safety » a publiée les résultats du rigoureux test de collision frontale asymétrique, à 65 km/h (juillet 1999), où elle a reçu la cote A+.
- « Motoring 1998 » (gagnant mini utilitaire de l'année).
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Moteur 2,5 litres / Freins ABS / Pneus 15 pou
- Stéréo AM/FM, cassette
- Transmission manuelle
- Traction intégrale
- Et beaucoup plus...

La voiture qui impressionne ceux que la voiture n'impressionne plus.

* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Versement initial de 2995 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20000 km par année, 8¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Le modèle illustré peut différer. Détails chez votre concessionnaire Subaru. L'offre se termine le 30 juin 2000.

www.subaru.ca

LE QUÉBEC LE CANADA

Loi contre les blocus routiers

Des amendes pouvant aller jusqu'à 27 000 \$

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC—Pris au dépourvu au moment où des autochtones, des producteurs de porcs, des camionneurs ou des maires en colère décidaient de bloquer une route pour faire pression sur les dirigeants politiques à Québec, le gouvernement veut se donner les moyens pour mettre au pas les manifestants et les forcer à trouver d'autres moyens pour faire entendre leurs revendications.

Hier, à l'Assemblée nationale, le ministre des Transports, Guy Chevrette, a déposé le projet de loi 130 qui prévoit des amendes sévères à toute personne qui nuit à la libre circulation des personnes et des marchandises en occupant la chaussée et les accotements d'un chemin public.

Ainsi, une personne qui participerait à la planification ou à l'organisation d'un blocage routier pourrait se voir imposer une amende variant entre 3000 \$ et 9000 \$. Et s'il y avait récidive, la pénalité pourrait alors se chiffrer entre 9000 \$ et 27 000 \$.

Pour les autres participants à une manifestation visant à bloquer un chemin public, la première pénalité pourrait atteindre entre 300 \$ et 600 \$. En cas de

récidive, l'amende pourrait varier entre 3000 \$ à 6000 \$.

Le projet de loi précise également que les policiers pourront procéder à la saisie et à la confiscation des biens ayant servi à l'occupation.

Actuellement, les forces policières ne peuvent intervenir lors d'un blocage routier qu'en vertu des articles du Code de la sécurité routière qui concernent le désordre public. Ils pourront désormais le faire, si le projet de loi est adopté, en invoquant l'entrave à la libre circulation des personnes et des biens.

Par ailleurs, le projet de loi 130 prévoit également la mise en place de projets

pilotes dans certaines municipalités afin d'expérimenter le virage à droite sur un feu rouge.

Les projets pilotes dureront un an et le ministre procédera ensuite à une évaluation de l'opportunité d'appliquer la mesure à l'ensemble du Québec.

Parmi la douzaine de projets de loi déposés hier par les ministres du gouvernement Bouchard, le ministre des Transports en a présenté un qui vise à interdire l'installation de tout nouveau panneau publicitaire le long des principaux axes routiers. Ce moratoire s'appliquera jusqu'en 2001. Le gouvernement devrait alors présenter des modifications législatives à l'égard de la publicité en bordure des autoroutes.

«Les modifications prévues visent à encadrer l'affichage publicitaire, particulièrement dans les zones où la rapidité et la densité de la circulation sont élevées et où la géométrie est complexe.

On veut obliger les publicitaires à installer leurs panneaux dans des endroits où ils présentent un risque moindre pour la sécurité des usagers de la route», a déclaré Guy Chevrette.



En avril, des maires de la Gaspésie ont bloqué la route 132 à Chandler.

Seul le Code de la sécurité routière s'appliquait

STAGES POUR NOUVEAUX DIPLÔMÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Morts et enterrés, selon Force Jeunesse

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec n'a pas encore mis en branle la période d'inscription au programme de *Stages pour nouveaux diplômés* en prévision de l'automne prochain. Est-ce que le Conseil du trésor aurait décidé d'abandonner cette initiative à la suite du tollé des stagiaires qui estiment que l'État les considère comme du personnel à bon marché? «Aucune décision n'a encore été prise», a indiqué au SOLEIL le porte-parole du Conseil du trésor, Pierre-Jude Poulin. «Nous examinons le dossier.»

Au cours des dernières années, c'était au mois d'avril que débutait la période d'inscription pour le programme de stages. La mi-mai approche et la campagne d'inscription se fait attendre.

Pour le président de Force Jeunesse, Martin Koskinen, le programme de *Stages pour nouveaux diplômés* est déjà mort et enterré. «Du moins, il n'existera plus dans sa forme actuelle», a soutenu, hier, M. Koskinen au lendemain de sa rencontre avec le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard.

«Peu importe la décision que nous prendrons, les stagiaires actuellement en poste ne seront pas affectés. Nous allons respecter les engagements pris avec eux jusqu'à la fin de leur stage», a tenu à préciser Pierre-Jude Poulin.

Avec de ses collègues du Conseil permanent de la jeunesse et des représentants des deux principaux syndicats de la fonction publique — SFPQ et SPGQ —, le président de Force Jeunesse s'est assis avec Jacques Léonard, mercredi, afin de faire le point sur la situation des stagiaires.

«M. Léonard s'est fermement opposé à accorder des concours réservés aux stagiaires qui, plus souvent qu'autre-

ment, se retrouvent devant rien une fois leur stage terminé. C'est paradoxal de constater que le gouvernement laisse partir de bons stagiaires qu'il a formés pendant deux ans, alors qu'il est en pleine campagne de rajeunissement de son personnel.»

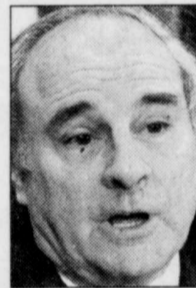
Pour M. Koskinen, le gouvernement est toujours aussi irrespectueux à l'égard des 400 stagiaires. «En plus de les payer 30 % de moins que les autres salariés de l'État, et ce, même s'ils font le même travail, le gouvernement refuse de les considérer comme ses employés.»

Selon Pierre-Jude Poulin, il n'a jamais été question que le gouvernement offre des concours réservés à ses stagiaires. «Nous respectons l'engagement de départ pris avec eux et il n'a jamais été précisé qu'ils bénéficieraient de concours réservés à la fin de leur stage. Il faut aussi tenir compte du principe d'accessibilité à la fonction publique pour tous les citoyens que nous devons préserver.»

Le porte-parole du Conseil du trésor a indiqué qu'il était faux de prétendre que les stagiaires se retrouvaient Gros-Jean comme devant au terme de leur expérience gouvernementale.

Des 215 jeunes diplômés accueillis en 1998 — et qui termineront leur stage à l'automne —, 90 ont trouvé du travail soit dans la fonction publique québécoise (54 dont 20 emplois réguliers), dans la fonction publique fédérale (8) ou dans le secteur privé (28).

Dans la deuxième cohorte, celle de 1999-2001, 26 jeunes diplômés ont déjà trouvé un gagne-pain : 14 dans le privé, 9 au gouvernement du Québec et 3 au fédéral. «L'objectif du programme est de développer l'employabilité des jeunes. Nous estimons que nous avons atteint notre but puisque 116 jeunes diplômés ont trouvé un emploi avant la fin de leur stage.»



Jacques Léonard

Non aux concours réservés pour les stagiaires

GARDE D'UN ENFANT

Rocambolesque chassé-croisé entre Tahiti et Montréal

PAPEETE (AP) — Épilogue mouvementé mercredi soir à Tahiti dans un conflit familial opposant une mère française et un père canadien pour la garde de leur enfant : c'est sur un vol militaire français de la Cotam (Compagnie de transport des armées) que le petit Nicolas Marra, âgé de 29 mois, a quitté sous la garde de son père mercredi à 20 h 30 l'aéroport de Tahiti-Saa à destination de Montréal, via Los Angeles.

Enfant faisait l'objet depuis plusieurs mois d'une bataille juridique opposant ses parents devant la justice de leurs deux pays.

À la fin de l'année dernière, sa mère, Élisabeth Marza, avait décidé de ne pas attendre la fin de la procédure de divorce entamée au Canada pour quitter Montréal avec son bébé. Elle gagne alors Tahiti où vit une partie de sa famille. Face à cette situation, le père de l'enfant, Gino Marra, un haut fonctionnaire canadien travaillant pour le service des affaires sociales, porte plainte à Montréal pour enlèvement. La justice canadienne lui donne raison et il se rend à Tahiti en début d'année pour tenter de récupérer le petit Nicolas.

L'affaire est jugée en première instance, le 2 février 2000 par le tribunal de Papeete, qui va à l'encontre de la décision de la justice canadienne et décide de confier la garde de l'enfant à sa mère. Gino Marra dénonce aussitôt cette décision et obtient finalement gain de cause le 13 avril devant la Cour d'appel de Papeete. Le père de l'enfant se rend alors de nouveau à Tahiti le 3 mai afin de récupérer Nicolas. Un accord à l'amiable serait alors intervenu entre les deux parents, Élisabeth acceptant de raccompagner l'enfant au Canada et de reprendre la procédure de divorce. Elle démissionne alors de son poste d'agent de voyages, achète deux billets d'avion à destination de Los Angeles pour le 11 mai.

La veille au soir, sur décision du substitut du procureur de Papeete, les gendarmes, prétextant un contrôle de routine, l'arrêtent alors qu'elle circule en voiture avec son enfant. Ils la conduisent à la gendarmerie et conduisent Nicolas jusqu'à l'hôtel où réside son père. Gino et Nicolas Marra sont alors conduits jusqu'à l'aéroport où un vol militaire spécial devant rapatrier des légionnaires en France est en partance pour Lyon via Los Angeles et Montréal.

De son côté et malgré sa douleur, Élisabeth Marza a expliqué qu'elle se rendrait dès que possible au Canada pour conduire à son terme la procédure de divorce et tenter de récupérer son enfant.

Mère, sœur, fille et amie. Le charme sans pareil de la femme.

De la collection Birks de figurines en cristal Swarovski. «Cygne en famille», 230 \$.

BIRKS
CADEAUX. depuis 1879

Place Ste-Foy 653-4035
1 800 682 2622 www.birks.com

Robe: 275\$
Coloris: vert pâle, noir

Soldes 25% sur collection rayée de printemps.

Stock limité.

RODIER

Place Ste-Foy 656-4350

PLAY IT AGAIN SPORTS

Folie du printemps

Neuf **Ultrawheel KIRIO ABEC 3** Roues 76 mm Bottines souples **139⁹⁹**

Neuf **Ultrawheel Octane ABEC 3** Roues 76 mm **89⁹⁹**

Neuf **Vélo CCM H250 hybride** 21 vitesses **229⁹⁹** Usagé à partir de **19⁹⁹**

Neuf **Golf Fairway Ensemble 7 mcx** **119⁹⁹**

Fairway Ensemble 11 mcx **189⁹⁹**

Prix moindre avec échange

Sainte-Foy 2785, boul Laurier 650-3311 Québec 550, rue Marais 688-3311 Lévis 170, route du Président Kennedy (à côté de Wal-Mart) 838-3111

La petite école à la croisée des chemins

Les commissions scolaires déjouées par la courbe démographique

MICHELE LAFERRIÈRE
Le Soleil

QUÉBEC — Les commissions scolaires traversent une zone de « turbulence démographique ». En régions, elles ont des écoles à ne plus savoir qu'en faire. Dans la métropole et sa banlieue, elles manquent de places pour leurs élèves. La situation est si grave, qu'elles refusent désormais de porter le problème sur leurs épaules.

André Caron, le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), ne fera aucune concession. Il ne veut que des solutions à ce problème sur lequel se penchent actuellement 800 personnes en colloque à Québec. Toutes, elles lancent un cri d'alarme au gouvernement: aidez-nous à surmonter la décroissance démographique.

Au Québec, 51 commissions scolaires subissent la baisse démographique de leurs régions; 398 de leurs écoles ont 100 élèves ou moins, 72 comptent moins de 40 enfants. En 2004, la situation sera dramatique, estime M. Caron. Et au moment où ces 51 commissions scolaires luttent pour main-

tenir leurs petites écoles ouvertes, une dizaine doivent agrandir leurs écoles ou en construire. Ces dernières accueillent plus de 300 000 jeunes, soit le tiers de la clientèle québécoise.

Malheureusement, on n'a pas encore inventé les écoles mobiles, a déploré André Caron, à la blague.

Actuellement, le ministère de l'Éducation (MEQ) finance les écoles selon un taux par élève. Chaque diminution d'élèves entraîne donc une baisse des subventions. Pourtant, les coûts de chauffage et d'entretien des bâtisses demeurent les mêmes, peu importe la fréquentation. André Caron suggère donc au MEQ d'accorder ses subventions selon un taux de base.

SOUPLESE ET IMAGINATION

Liz S. Gagné est présidente de la CS des Rives-du-Saguenay. Depuis qu'elle est en poste, jamais elle n'a fermé une école sur son territoire. Elle croit en chaque école de quartier. « L'école appartient au milieu, dit-elle. C'est elle qui garde une municipalité en vie et lui donne sa force. »

Ses solutions, elle les trouve dans la souplesse et l'imagination. Certaines



Jeanne d'Arc Duval Paquette et Liz S. Gagné, deux présidentes de commissions scolaires, ont appuyé le président de la FCSQ, André Caron, dans ses propos alarmistes sur la décroissance démographique.

de ses écoles partagent ainsi leurs locaux avec les bibliothèques municipales.

Au « royaume de l'aluminium », le cégep de Jonquière, la CS, la municipalité et Alcan se sont unis, en 1994, pour créer le cours de « fondage/moulage », qui s'adressait aux adultes de la for-

mation professionnelle. « Le MEQ a vu que c'était un succès, il a donc autorisé provisoirement ce programme pour les jeunes, dès septembre », mentionne M^{me} Gagné.

Même chose pour le cours « guide chasse et pêche », qui forme des guides en pourvoirie, grâce à l'initiative

de gens du milieu. Des adultes de la formation professionnelle en bénéficient depuis 1995. Le MEQ vient d'accorder une autorisation provisoire d'un an pour les jeunes. « Je garderais mes jeunes dans la région en sachant qu'ils auront des emplois », se réjouit M^{me} Gagné, car elle sait trop bien qu'un jeune qui quitte le Saguenay, n'y revient pas.

14,5 MILLIONS \$ DE PLUS

Pour atténuer les effets de la décroissance scolaire, le ministre de l'Éducation François Legault vient d'annoncer une révision de ses règles budgétaires pour 2000-2001 et de donner 14,5 millions \$ supplémentaires à 46 commissions scolaires en décroissance. Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay/Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue recevront donc respectivement 2,9 millions \$, 2,1 millions \$ et 1,7 million \$ supplémentaires.

Mais tous les remèdes ne viendront pas du MEQ. Le colloque qui se déroule aujourd'hui à Québec doit déboucher sur des solutions.

Le secondaire n'est pas élastique

Les taux de décrochage et de redoublement heurtent le président du Conseil du patronat

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

QUÉBEC — « Il faut placer le système scolaire québécois dans la situation qu'il ne pourra plus tolérer le décrochage et le redoublement ».

Voilà ce qui croit le président du Conseil du patronat du Québec, M. Gilles Taillon, qui promet de réagir vigoureusement à une situation qui le heurte au plus haut point.

Ancien directeur général de la Fédération des commissions scolaires, M. Taillon déplore que « pas mal trop de monde » étire son stage au secondaire au-delà des cinq années normales. « Beaucoup de commissions scolaires ne font pas suffisamment d'efforts pour corriger cette situation, a-t-il ajouté au cours d'une rencontre éditoriale au SOLEIL. Elles n'ont pas intérêt à se forcer si elles veulent maintenir leur clientèle. »

M. Taillon croit que la réussite passe par une plus grande volonté de l'équipe pédagogique et par une meilleure collaboration entre l'école et les parents. Il estime aussi qu'il est plus que temps de mettre en place des moyens pédagogiques pour s'occuper des jeunes en difficultés dont la proportion atteint près de 20 % de la clientèle scolaire.

Parlant à titre de président du Conseil du patronat, M. Taillon calcule que la situation actuelle engendre des coûts considérables pour la société québécoise. « Il faut revoir toutes ces formules qui permettent de prolonger la scolarité au secondaire au-delà des cinq années normales », a-t-il insisté.

Trop répressif pour les jeunes

Une coalition réclame le retrait du projet de loi C-3

MONTREAL (PC) — La Coalition pour la justice des mineurs a réclamé hier le retrait du projet de loi C-3, qui doit remplacer l'actuelle loi sur les jeunes contrevenants.

La Coalition, qui regroupe 26 organismes et spécialistes oeuvrant en droit de la jeunesse et en criminalité juvénile, affirme que ce projet de loi, malgré les amendements apportés par le gouvernement fédéral, est trop répressif et brise l'équilibre entre la protection de la société et le besoin de réhabilitation des jeunes.

« Les amendements ne changent absolument rien au caractère répressif de ce projet de loi », a indiqué Pierre Lamarche, directeur général de l'Association des centres jeunesse et un des porte-parole de la Coalition. « Ce n'est pas en plaquant les mots « besoins des enfants » et « réadaptation » ici et là dans le texte qu'on en a changé le sens. Comment peut-on dire, par exemple, que l'on veut proposer des « perspectives positives aux jeunes » et, en même temps, étendre l'application de peines pour adultes aux jeunes de 14 et 15 ans ? »

Selon la Coalition, le projet de loi de la ministre de la Justice Anne McLellan rapproche beaucoup trop le système de justice pour adolescents du système criminel adulte, contrairement à ce que prévoit la Convention des Nations-

unies sur les droits des enfants. Entérinée par le Canada, elle prévoit un système de justice distinct pour les jeunes.

Le regroupement reproche également au gouvernement Chrétien d'agir ainsi à l'approche d'élections pour répondre à la montée de la droite dans l'Ouest canadien.

Une lettre signée par les porte-parole de la Coalition a été envoyée hier matin à la ministre McLellan. On y explique les raisons pour lesquelles le regroupement s'oppose au projet de loi C-3, malgré les amendements apportés.

La Coalition insiste pour que la nouvelle loi tienne compte de trois grands principes: protéger la société, considérer les besoins du jeune et le responsabiliser.

« Si la ministre veut vraiment introduire les besoins des jeunes dans cette loi et revoir le projet de loi pour bien distinguer le système de justice des mineurs du système criminel adulte, il est évident qu'elle devra revoir l'ensemble du projet de loi », a précisé M^{me} Jean Trépanier, professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et spécialiste du droit de la jeunesse.

la Baie

Durant 3 jours...
les vendredi, samedi et dimanche
12, 13 et 14 mai

Samedi, tous nos magasins ouvrent à 8 h

Aubaines mystère

Incredible sélection d'articles
à prix ordinaire et de liquidation.

50 %, 40 %, 30 % ou 25 % de rabais

OFFRES SPÉCIALES

Sur nos prix ordinaires. Ces offres sont exclues des rabais Aubaines mystère.

*Consultez la carte Aubaines mystère pour les détails, les exceptions et le règlement. Tous les articles marqués « Vient d'être réduit » et « Aubaine la Baie » sont exclus des rabais Aubaines mystère. Pas de bon d'achat différé pour les Aubaines mystère et les rabais ci-dessous.

50 % DE RABAIS

Ces articles à prix ordinaire : bijoux en or à 10 ct et 14 ct (exceptions : bijoux en or Principales et « Aubaine la Baie »)
- oreillers et serviettes unies (exceptions : serviettes Royal Velvet, Ralph Lauren et Tommy Hilfiger) - batteries de cuisine à plus de 300 \$ et articles suivis assortis (exceptions : Henckels et KitchenAid) - vaisselle Royal Albert - de Johnson Bros. : services de vaisselle de 20 pièces et couverts de 5 pièces - duos-sommeil

10 % DE RABAIS

Ces articles à prix ordinaire : bijoux mode choisis - sacs à main choisis, accessoires et portefeuilles pour femme
- mode Windsmoor, Planet, Precis Petite et Cloud Nine
- vêtements de grossesse - chaussettes et sous-vêtements pour homme (exceptions : chaussettes Weekender et Hunt Club du programme « 3 paires pour... ») - chaussettes de renom choisis - linge de table Waterford - ustensiles de cuisson Henckels et KitchenAid - appareils électriques de cuisine et d'hygiène personnelle, fers à repasser
- purificateurs d'air, humidificateurs et accessoires connexes, articles Brita - vaisselle Royal Doulton, Noritake, Mikasa, Villeroy & Boch, Wedgwood, Portmeirion, Pfaltzgraff et Denby
- jeux de 5 ustensiles de table Oneida, Mikasa, Waterford et Splendide - tous les articles de la nursery signés Fisher-Price, Graco, Peg-Pérego, Evenflo, Cosco, Century, Storkcraft, Safety 1st, 1st Years et tous les ensembles de literie pour bébé - jouets (exceptions : jeux Nintendo et Sony Playstation) - papeterie - friandises - Premier Salons (produits seulement) - aspirateurs, barbecues et accessoires connexes ainsi que tous les gros électroménagers et micro-ondes

40 % DE RABAIS

Ces articles à prix ordinaire : bijoux fins sertis de diamants, de pierres précieuses ou de zircons cubiques et ceux en perles cultivées - serviettes unies signées Royal Velvet, Ralph Lauren et Tommy Hilfiger - serviettes de plage - couettes et couvre-matelas - verres à pied et articles-cadeaux en cristal (exception : Waterford) - articles de service et articles-cadeaux en verre - articles creux en inox et plaqués argent - articles Corningware

À la Baie, les week-ends n'ont rien de banal



Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des **AIR MILES^{md}** milles de récompense

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. ^{md} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES^{md} International Holding N.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie Employée seul. AIR MILES^{md} signifie milles de récompense AIR MILES^{md} à moins que le contexte n'implique autre chose.

L'Alberta sous surveillance

Selon Allan Rock, la province ouvre la porte aux infractions à la loi sur la santé

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé Allan Rock menace de couper les vivres à l'Alberta s'il est prouvé que la loi 11 viole la Loi canadienne sur la santé.

Pour l'heure, il n'a aucune preuve que cette loi albertaine vient à l'encontre des cinq principes de la loi fédérale, mais elle ouvre certainement la porte à des infractions, a fait savoir M. Rock aux Communales.

Le ministre de la Santé a l'intention de demeurer vigilant et a débloqué une somme de 4 millions \$ par année pour augmenter le nombre d'inspecteurs de la santé qui s'assurent de l'application de la loi. Le budget actuel est de 1,5 million \$. « Comme tel, le projet de loi ne représente pas comme loi une infraction, mais ce qui me préoccupe, c'est que le projet de loi va créer un climat propice aux infractions et cela présente un danger », a précisé le ministre.

En ajoutant qu'il espérait ne pas en arriver jusque-là, M. Rock a affirmé qu'il était prêt « à intervenir en cas de non-respect de la loi. » Il a réitéré que le fédéral avait l'intention d'investir des sommes supplémentaires dans le système de santé.

Aux yeux d'Ottawa, « les installations chirurgicales » privées prévues par la loi albertaine, seront considérées comme des hôpitaux aux termes de la Loi canadienne sur la santé. La loi fédérale prévoit l'accès gratuit et universel des Canadiens aux soins de santé.

« Si ces cliniques essaient d'imposer des frais, cela sera considéré comme une infraction », a-t-il soutenu.

Si des patients se voient refuser des services parce qu'ils ne peuvent débours des frais supplémentaires ou que des gens plus riches passent en avant d'autres, le fédéral interviendra.

La réaction a été favorable du côté des bloquistes. Ils estiment qu'il est prématuré de couper les transferts à l'Alberta parce que la loi albertaine, telle quelle, ne viole pas la loi fédérale.

De son côté, la chef néo-démocrate Alexa McDonough a réclamé la démission de M. Rock. Elle trouve la réaction du ministre trop molle. Si le fédéral avait mis la barre plus haute et réinvesti des sommes importantes dans la santé, Ralph Klein n'aurait jamais déposé son projet de loi, croit-elle.

**4 millions \$
pour
augmenter
le nombre
d'inspecteurs**

720 000 \$ sans un seul emploi créé

La GRC enquêtera sur Modes Conili Star

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé de demander à la GRC, hier, d'ouvrir une autre enquête sur une subvention accordée par le ministère du Développement des ressources humaines.

Cette fois, il s'agit d'un cas mettant en cause la compagnie Modes Conili Star, un manufacturier de vêtements de Montréal, qui n'aurait pas créé les nouveaux emplois promis malgré les 720 000 \$ versés par Ottawa en 1997.

La police a entrepris une douzaine d'enquêtes du genre depuis le début de la controverse sur les subventions versées par ce ministère, au mois de décembre dernier.

« Après avoir obtenu de nouvelles preuves fournies par le Bloc québécois, nous avons été en mesure d'agir et d'en saisir la police », a expliqué le secrétaire d'État au Développement des ressources humaines, Bonnie Brown, à la Chambre des communes.

Contrairement aux règles du ministère, qui exigent que les subventions servent à créer de nouveaux emplois, Modes Conili Star aurait embauché une centaine d'employés qui venaient d'être remerciés par une autre compagnie de connivence avec elle, Paris Star Knitting Mills.

La nouvelle preuve apportée par le Bloc est constituée par un échange de lettres entre les dirigeants des deux compagnies, destinées à préparer le transfert des employés.

Heureux de la tournure des événements, le chef bloquiste Gilles Duceppe espère que l'enquête policière ira au fond des choses. À son avis, les policiers doivent rencontrer l'actuel ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, qui était titulaire du portefeuille du Développement des ressources humaines au moment du versement de la subvention.

« Pierre Pettigrew doit commencer à répondre à des questions et j'espère que la GRC enquêtera sur le ministère d'alors (...) C'est lui est qui responsable ; c'est lui qui était là », a souligné M. Duceppe à sa sortie des Communales.

L'ex-juge Deschênes décède à 76 ans

MONTRÉAL (PC) — L'ancien juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Jules Deschênes, est décédé mercredi à l'âge de 76 ans.

Entre autres décisions célèbres, il y a un quart de siècle, il accorda une injonction aux pilotes francophones d'Air Canada pour qu'ils puissent parler français avec les contrôleurs aériens francophones.



Jules Deschênes

En sens inverse, quelques années plus tard, le juge Deschênes rendit le premier jugement qui invalidait l'unilinguisme français des lois du Québec, tel qu'imposé par la loi 101 de 1977.

Né à Montréal le 7 juin 1923, dans une maison bâtie par son grand-père qui était menuisier, fils d'un notaire, Jules Deschênes avait fait son droit à l'Université de Montréal. Entré au Barreau en 1946, le jeune avocat plaïda notamment des causes civiles, certaines en Cour suprême.

Il fut nommé en 1964 procureur de la commission qui enquêta sur l'affaire Coffin, à la suite d'un livre accusateur de l'actuel sénateur Jacques Hébert.

Le disparu a également milité pour l'aide juridique et la cour des petites créances.

De 1985 à 1987, il préside une commission d'enquête sur les criminels de guerre au Canada. De 1993 à 1997, il siège au Tribunal pénal international (TPI) sur les crimes de guerre dans les Balkans.

Pour toi **Maman**
40% sur TOUTES
nos chaînes en OR



Jusqu'à

50%

bagues et bijoux à diamants

Nous payons les taxes*

Vos Bijoutiers

doucet

Pour le meilleur... et pour le prix...

Place Laurier Place Ste-Foy
Place Fleur de Lys

Galerias de la Capitale

*EXCEPTIONS: MONTRES, CHAÎNES OR, ARTICLES DÉJÀ EN LIQUIDATION, RÉPARATIONS

Salon Jeunesse 2000

JUSQU'À DIMANCHE

SPORTS/LOISIRS
FORMATION
ÉDUCATION
EMPLOI

Spectacles
Animations continues

100 Exposants

Venez rencontrer
Jean-Marie Lapointe
Samedi et dimanche
13 et 14 mai
et venez assister au
spectacle des Flangers

du 11 au 14 mai 2000
aux Galeries de la Capitale

Une présentation de: **PEPSI**

Dégustations

Tirages de prix dont:
un « SKATE BOARD » Mountain Dew,
et des boissons gazeuses
pendant « 1 AN »

Participez aussi à
« Kébec 2000 » du 4 au 21 mai

Le plus important rassemblement interculturel et intergénérationnel de l'histoire du Québec dont le thème est **RAPPROCHONS-NOUS...**

Patrick Labbé

Venez vous inscrire au camp des artistes de Patrick Labbé, porte-parole officiel du Salon Jeunesse 2000

Liberté.

Encaissables en tout temps sans pénalité.

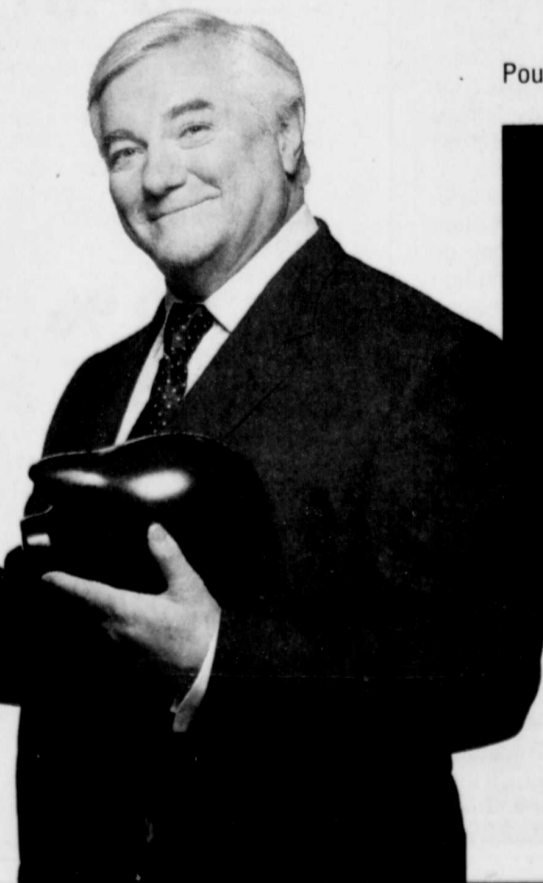
Rentabilité.

Taux annuel garanti ne pouvant être ajusté qu'à la hausse.

Sécurité.

Garanties sans limites par le gouvernement.

4,75%
la première année



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES
**OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC**

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

CONGÉS DE COTISATION AUX RÉGIMES DE RETRAITE

Boisclair refuse de se faire le porte-parole des gens d'affaires

PIERRE APRIL
Presse canadienne

QUÉBEC — Le ministre de la Solidarité sociale André Boisclair implore les gens d'affaires, qui réclament des congés de cotisations dans les régimes de retraite privés, de prendre le temps d'aller expliquer leur point de vue aux personnes âgées majoritairement réfractaires aux changements proposés dans le projet de loi 102.

Visiblement heurté par l'opposition systématique des associations et organismes représentant les retraités et personnes âgées, par les objections des porte-parole des grandes centrales syndicales et le peu de compréhension manifesté par certains médias à l'endroit du projet de loi 102, M. Boisclair a lancé cet appel pressant aux représentants de la Chambre de commerce du Québec.

« Est-ce que vous discutez avec les associations d'ainés, a-t-il demandé, ou est-ce que vous misez tout simplement sur le ministre pour convaincre tout le monde? »

« Je vous invite à faire ce débat avec eux, a poursuivi M. Boisclair. Il y a des forums pour le faire. Le Pont entre les générations est un lieu, l'Alliance des retraités en est un autre et il y a là des gens qui discutent. Vous devez voir ces gens-là pour porter le message. »

Le ministre a dit trouver passablement « paradoxal » de constater que c'est le porte-parole du gouvernement qui doit rappeler « ces vérités ».

« En somme, a-t-il précisé, j'apprécie votre présence en commission parlementaire et je comprends que c'est un « test » nécessaire en démocratie que des organisations comme les vôtres viennent témoigner, mais ce n'est pas suffisant et je vous invite à aller discuter avec les retraités et leur dire des choses que vous me dites et que je sais qu'elles sont vraies. »

Hier a aussi été la journée des groupes Force jeunesse et Le Pont entre les générations qui ont présenté un mémoire conjoint au nom des jeunes et des personnes âgées et retraitées.

« Il est temps que l'équité entre les classes de travailleurs et les différen-

tes générations passe avant les intérêts individuels et corporatifs », a déclaré Solange Chalvin, une aînée du groupe Le Pont des générations.

À ses côtés et à la même table, le porte-parole de Force Jeunesse, Frédéric Lapointe, a accredité les craintes et les revendications des aînés. « Ce que nous proposons, a-t-il dit, c'est de faire passer le test de l'équité à toute affectation des surplus. »

« Dans certains cas, a-t-il précisé, les rentes des retraités sont dérisoires et ne pas les indexer ou les bonifier avec les surplus est un scandale. Dans d'autres cas, cependant, des alternatives raisonnables s'offrent aux parties qui auront à négocier la répartition équitable de ces sommes énormes. »

L'argument majeur des gens de la Chambre de commerce du Québec touche à l'aspect concurrentiel des régimes et des entreprises qui en offrent par rapport à ce qui se fait ailleurs.

« Il s'agit d'une procédure courante dans tout le reste de l'Amérique du Nord », ont noté les représentants de la Chambre.

TARIFICATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Québec débranche la Régie de l'énergie

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement enlève à la Régie de l'énergie le pouvoir d'intervenir sur la politique tarifaire d'Hydro-Québec.

Le projet de loi 116 déposé à l'Assemblée nationale hier soustrait au regard de la régie les coûts de production d'électricité par Hydro-Québec sous prétexte de préserver l'interfinancement utilisé par Hydro-Québec, une formule de partage des coûts de production d'électricité qui assure aux Québécois de bas tarifs résidentiels.

Le projet de loi stipule que « le gouvernement établit à un prix fixe de 2,79¢/kilowattheure » les coûts de l'électricité actuellement produite par Hydro-Québec et qui représenteraient le « contrat patrimonial » conclut entre les Québécois et Hydro-Québec. Mais pour ses besoins futurs, par l'entremise d'une de ses filiales, Hydro-Québec fixera ses tarifs comme toute autre entreprise privée puisque le marché sera déréglementé, et donc ouvert aux entreprises privées de distribution d'électricité.

« Le gouvernement entend protéger et sauvegarder le pacte social qui est issu de l'élection quasi référendaire de 1962

avec René Lévesque et Jean Lesage. Ce pacte social doit être préservé. Tous les gouvernements successifs se sont efforcés de le conserver et de le maintenir, c'est-à-dire en particulier des bas tarifs pour les clients résidentiels », a déclaré le ministre Brassard, à l'Assemblée nationale, hier.

L'opposition soupçonne le gouvernement de cacher quelque chose. En soustrayant à la régie un droit de regard sur la tarification d'Hydro-Québec, qui pourrait interroger efficacement la société d'État sur la justesse de ses tarifs?

« En qui les Québécois, qui sont les propriétaires d'Hydro-Québec, vont-ils placer leur confiance pour bénéficier des meilleurs tarifs au Québec? », a demandé la critique libérale en cette matière, Nathalie Normandeau.

« En déréglementant la production d'électricité au Québec, on ne fait que s'inscrire dans une tendance lourde dans le monde. En Ontario, en Colombie-Britannique, en Europe, en Australie, la production n'est plus régie par des instances régulatrices, mais elle est assujettie aux lois du marché. C'est ce qu'on fait », a répondu le ministre.

EN BREF

L'assurance-médicaments passe de 175\$ à 350\$

Le projet de loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments a été déposé hier à l'Assemblée nationale et ordonne, comme prévu, une hausse progressive des primes individuelles de 175\$ à 350\$. Québec ne touche donc pas à la franchise qui demeure à 100\$ et à la coassurance dont le plafond est maintenu à 750\$. Comme le régime se dirigeait vers un déficit de 142 millions\$ cette année, le gouvernement a donc décidé de doubler les primes mais cette mesure ne touchera que la moitié du 1,5 million adhérents au régime. Quelque 53% des personnes âgées ne paieront rien ou pas plus que ce qu'elles versent déjà tandis que celles bénéficiant de la sécurité du revenu et les prestataires de l'aide sociale n'auront aucune prime à payer. (PC)

DÉFICITS DES HÔPITAUX Québec s'assouplit

La menace de mise en tutelle qui pèse sur les hôpitaux qui persisteraient à faire des déficits est maintenue, mais le ministère de la Santé s'est montré ouvert à regarder de plus près les « situations exceptionnelles ». C'est ce qui ressort d'une rencontre de trois heures et demie entre le premier ministre Lucien Bouchard, la ministre de la Santé et des Services sociaux Pauline Marois, l'Association des hôpitaux du Québec et une dizaine de dirigeants de centres hospitaliers universitaires et affiliés du Québec. La ministre s'est cependant dite prête à faire preuve de compréhension pour les établissements de santé qui vivent « des situations exceptionnelles ». Par « exceptionnelle », elle a dit comprendre une situation où, par exemple, le budget des médicaments d'un hôpital ne pourrait être assumé si le gouvernement continuait d'exiger qu'il atteigne l'équilibre budgétaire. La loi anti-déficit pour les hôpitaux doit être adoptée avant la fin du mois de juin. (PC)

L'Assemblée nationale adoptera son budget en secret

C'est dans le secret le plus total et sans débat public que l'Assemblée nationale s'apprête à adopter son budget annuel de 74,8 millions\$. Ce budget sera adopté lors d'une prochaine réunion du Bureau de l'Assemblée nationale, un organisme qui regroupe cinq députés du gouvernement et quatre de l'opposition. Les réunions du Bureau ont lieu à huis clos: la presse et le grand public n'y sont pas admis. Le règlement de l'Assemblée nationale prévoit pourtant qu'un débat public se déroule avant que les crédits de l'Assemblée nationale ne soient adoptés par les députés. Mais jeudi dernier, 4 mai, le président de la Chambre, Jean-Pierre Charbonneau, a demandé et obtenu le consentement de tous les députés pour déroger à l'article du règlement qui stipule que les crédits de l'Assemblée nationale soient étudiés publiquement en commission plénière. Les crédits de 74,8 millions\$ de l'Assemblée nationale comprennent des fonds de 18,1 millions\$ pour les indemnités et les allocations des 125 députés de l'Assemblée nationale, 16,9 millions\$ pour le personnel et 1,3 millions\$ pour les services de recherche. (PC)

loto-québec

6/49		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du	2000-05-10	6/6	0	10 000 000,00 \$	
		5/6+	8	122 934,10 \$	
		5/6	373	2 109,30 \$	
		4/6	19 769	76,30 \$	
		3/6	381 102	10,00 \$	
Numéro complémentaire: 15		Ventes totales: 23 038 909 \$		Prochain gros lot (appr.): 12 000 000 \$	

4/9		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du	2000-05-10	6/6	0	1 000 000,00 \$	
		5/6+	0	50 000,00 \$	
		5/6	19	500,00 \$	
		4/6	1 111	50,00 \$	
		3/6	23 417	5,00 \$	
Numéro complémentaire: 26		Ventes totales: 687 828,50 \$			

Banco		Extra	
Tirage du	2000-05-11	Tirage du	2000-05-10
03 08 09 11 15		NUMÉRO:	399966
19 24 28 36 38			
44 45 51 55 56		Tirage du	2000-05-11
58 60 61 68 70		NUMÉRO:	100251

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'engagement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

la Baie

Christian Dior
une prime exclusive de 8 pièces

Pour commencer la saison estivale avec style, Christian Dior vous offre une prime des plus remarquables. Cet ensemble de 8 articles vous est offert à l'achat de 35\$ ou plus de produits de beauté Christian Dior ou des fragrances Miss Dior, Diorissimo et Diorella :

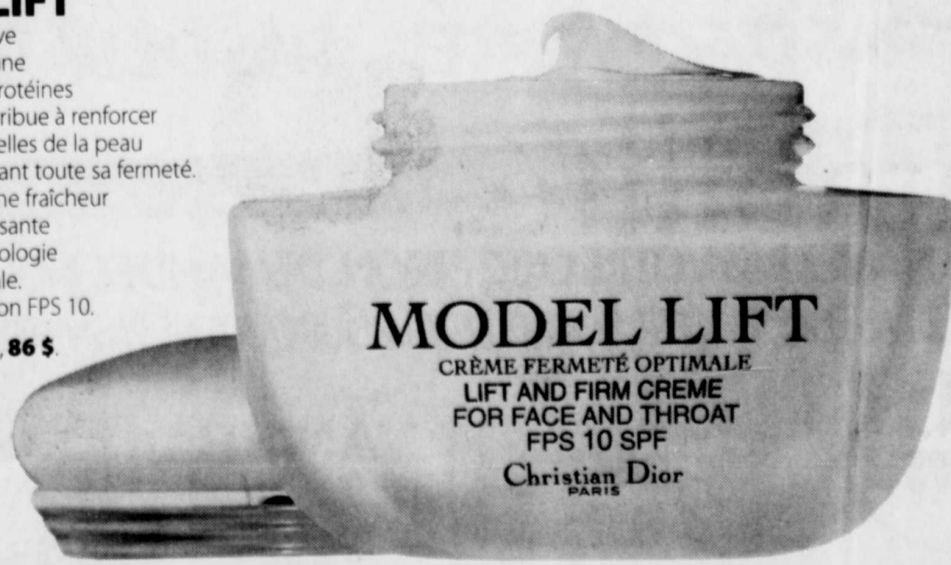
- un rouge à lèvres Rouge Collection, ton Gueule de loup ou Souffle de rose, au choix
- un mascara noir Fascination, 3,2 g
- une lotion fraîcheur, 50 ml
- un soin Capture Essentiel pour les yeux, 2 ml
- une crème fermeté optimale Model Lift, 3 g
- un masque-cernes, 3 ml
- un échantillon d'eau de parfum J'adore en atomiseur, 1,2 ml
- un ravissant sac à cosmétiques.

Christian Dior présente :

MODEL LIFT

La formule exclusive Bio-Sculptine est une combinaison de protéines végétales qui contribue à renforcer les défenses naturelles de la peau tout en lui redonnant toute sa fermeté. Vous ressentirez une fraîcheur printanière bienfaisante grâce à une technologie aromatique spéciale. Offre une protection FPS 10.

30 ml, 56 \$ 50 ml, 86 \$.



MODEL LIFT

CRÈME FERMETÉ OPTIMALE
LIFT AND FIRM CREME
FOR FACE AND THROAT
FPS 10 SPF
Christian Dior
PARIS

1
Effet lifting
ressenti2
Fermeté
optimale3
Contours
remodelés

En vigueur jusqu'au dimanche 21 mai ou tant qu'il y en aura.
Magasin excepté : Jardins Dorval.

Le corps d'un bébé dans la rivière Châteauguay

Le corps sans vie d'un bébé a été découvert hier matin dans la rivière Châteauguay, à Châteauguay, au sud-ouest de Montréal. Un homme qui effectuait des travaux dans le secteur a aperçu le cadavre de l'enfant,

dont l'âge et le sexe ne sont pas encore connus. Une autopsie sera pratiquée. La Sûreté du Québec a demandé la collaboration du public, car elle souligne que l'enquête sera difficile. On ne sait pas combien de temps le corps a séjourné dans l'eau. Il aurait aussi pu être transporté sur plusieurs kilomètres. Or, la rivière Châteauguay puise sa source dans l'État de New York et il n'est pas impossible que le corps provienne du côté américain de la frontière. (PC)

**CRIMES DE GUERRE
Il risque d'être déporté**

Un Canadien d'origine ukrainienne accusé d'avoir commis des atrocités au cours de la Seconde Guerre mondiale n'a pas été autorisé à porter sa cause devant la Cour suprême du Canada. Vladimir Katriuk, âgé de 78 ans, d'Ormstown, une municipalité située au sud-

ouest de Montréal, risque maintenant la déportation. La Cour fédérale a établi en janvier 1999 que Katriuk a falsifié sa demande lorsqu'il est venu au Canada, en 1951. Les procureurs ont allégué que l'utilisation d'un faux nom pour entrer au pays lui a permis d'échapper à une vérification de sécurité adéquate. Les allégations feraient suite à des comptes-rendus indiquant qu'il était membre d'un bataillon ukrainien de Waffen SS, les troupes d'élite nazies, entre 1942 et 1944. (PC)



91 ANS

ÇA SE FÊTE!

TABLETTES EN VERRRE ANTI-ÉCLABOUSSURES!



FRIGIDAIRE
Gallery

SEULEMENT **849\$**
LIVRAISON INCLUSE

CASIER À VIN SEULEMENT 159\$



SEULEMENT 329\$ LIVRAISON INCLUSE



GRANDE SÉLECTION D'ACCESSOIRES!



JVC

SEULEMENT **679\$**

SEULEMENT 229\$ LIVRAISON INCLUSE



LA FÊTE DES MÈRES S'EN VIENT! PROFITEZ DE TOUS NOS PRIX SPÉCIAUX D'ANNIVERSAIRE DANS TOUS NOS RAYONS! ET CHOISISSEZ QUELQUE-CHOSE QUI FERA PLAISIR À MAMAN CHÉRIE!



ET VOICI LE DESSERT...

VOTRE CARTE CLIENT A SES PRIVILÈGES! UTILISEZ VOTRE CARTE LÉON ET DEMANDEZ-NOUS COMMENT...



NE RIEN PAYER POUR 15 MOIS

PAS D'ACOMPTE!* PAS DE PAIEMENT MENSUEL!

P.-S. SI VOUS N'AVEZ PAS VOTRE CARTE LÉON, DEMANDEZ-NOUS COMMENT NE RIEN PAYER POUR UN AN!
P.-S. SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE VOTRE CARTE LÉON, POURQUOI NE PAS VISITER UN MAGASIN LÉON ET DEMANDEZ-LA AUJOURD'HUI!

Leon
LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS

Leon
RUE CHABOT
BOUL. WILFRID HAMÉL

VANIER
100, rue CHABOT
à proximité des Halles
Fleur de Lys
QUÉBEC
683-9600

BOUL. HOCHÉLAGA
PLACE DE LA CITÉ
Leon
BOUL. LAURIER

SAINTE-FOY
Place de la Cité
étage rez-de-chaussée
2600, boul. Laurier
SAINTE-FOY
657-6902

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17h**

*S.A.C. Toutes les taxes applicables et tous frais additionnels sont dus au moment de l'achat. Le solde est dû dans 12 ou 15 mois à partir de la date d'achat. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon la région. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises «Emplois» ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour d'autres modalités de paiement. Un acompte de 15 pour cent est requis pour les commandes spéciales.